

RÉHABILITATION DES ROUTES,
MÉTRO, TÉLÉPHERIQUE...

Un plan intégré pour désengorger Alger

Face à l'urbanisation croissante et à la saturation des axes routiers, l'Algérie accélère la mise en œuvre d'une stratégie nationale de modernisation de ses infrastructures de transport, notamment dans les grandes villes comme Alger. De nombreux projets y sont en cours de réalisation afin de désengorger la capitale, a indiqué Ismaïl Rabhi, directeur général des Infrastructures de base au ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. P 3



CAMPAGNE MOISSON-
BATTAGE 2025, SAISON
ESTIVALE...

**Les orientations du
Président Tebboune**

Lors du Conseil des ministres tenu dimanche à Alger, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a placé la campagne moisson-battage 2025 au centre des priorités nationales. Il a exigé des performances agricoles supérieures à celles de l'année 2024, dans un contexte marqué par la nécessité de renforcer la souveraineté alimentaire du pays.

P 5

IL A SIGNÉ UN MÉMORANDUM
D'ENTENTE AVEC SONAREM

**Le Groupe
malaisien "Lion"
veut s'implanter en
Algérie**

Le groupe malaisien "Lion" manifeste un vif intérêt pour le marché algérien, notamment dans les secteurs minier, de l'acier et du fer. Un mémorandum d'entente a été signé, dimanche à Alger, entre le groupe public Sonarem et le groupe malaisien, visant à renforcer la coopération entre les deux pays dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation minières, ainsi que dans l'industrie de l'acier, indique un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables.

P 3

ASSAINISSEMENT DU
FONCIER AGRICOLE

**Régularisation
massive et
transparente d'ici fin
2025**

Un vaste plan de régularisation du foncier agricole est en cours et devrait être achevé d'ici la fin de l'année 2025. Ce plan vise à assainir et à régulariser plus de 3 millions d'hectares de terres agricoles, conformément aux orientations du président de la République. À ce sujet, Wahid Tifani, directeur de l'Organisation foncière et de la mise en valeur des terres au ministère de l'Agriculture, en a présenté les grandes lignes.

P 3

FONCIER INDUSTRIEL À CONSTANTINE
**Remise de 7 actes de
concession pour des projets
d'investissement** P 2

DEMANDE MONDIALE
DE PÉTROLE EN 2025 ET 2026
**L'OPEP maintient ses
prévisions de croissance** P 3

TRANSPORT MARITIME
**Inauguration d'une ligne
régulière entre les ports
de Bejaia et Sète** P 16

APN

Adoption à la majorité du projet de loi régissant les activités minières

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, à la majorité le projet de loi régissant les activités minières, qui vise à accroître l'attractivité du secteur minier en Algérie et à améliorer le climat d'investissement dans ce domaine. Le texte a été adopté lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Karima Tafer, ainsi que de plusieurs membres du Gouvernement. Ce texte contient une série de mesures, d'incitations et de dispositions visant à encourager l'investissement minier en Algérie, en renforçant la transparence et la stabilité dans le secteur et en s'adaptant aux évolutions qu'il connaît.

HORTICULTURE ET PAYSAGISME

Convention de création d'un centre de développement de l'entrepreneuriat à Alger

L'Agence locale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat - Alger Est a signé une convention avec l'Institut technologique spécialisé en formation horticulture ornementale et paysagisme, portant sur la création d'un centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) au sein de l'institut, indique un communiqué de l'agence. Cette convention vise à "définir le cadre général de coopération entre les deux parties, notamment les modalités d'organisation, d'orientation et de valorisation des capacités des étudiants et diplômés de l'institut afin de favoriser leur accès au monde de l'entrepreneuriat dans le domaine de l'horticulture ornementale et de l'aménagement paysager, outre la promotion, le développement et l'encouragement de l'initiative entrepreneuriale", précise le communiqué. Elle s'inscrit "dans le cadre des efforts de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) visant à ancrer l'esprit entrepreneurial chez les diplômés des instituts de formation professionnelle, et en application de la convention signée entre l'agence et la Direction générale de la production agricole au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

IL A SIGNÉ UN MÉMORANDUM D'ENTENTE AVEC SONAREM

Le Groupe malaisien «Lion» veut s'implanter en Algérie

Le groupe malaisien "Lion" manifeste un vif intérêt pour le marché algérien, notamment dans les secteurs minier, de l'acier et du fer. Un mémorandum d'entente a été signé, dimanche à Alger, entre le groupe public Sonarem et le groupe malaisien, visant à renforcer la coopération entre les deux pays dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation minières, ainsi que dans l'industrie de l'acier, indique un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Par Sirine R

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère, sous la supervision de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Tafer, en présence du président-directeur général de Sonarem, M. Belkacemi Soltani, et de plusieurs cadres du ministère. Ce mémorandum d'entente s'inscrit dans la stratégie du groupe Sonarem, qui vise à renforcer ses partenariats avec des entreprises de référence dans le secteur minier, précise le communiqué. Dans le cadre de cet accord, les deux parties ont convenu d'étudier les opportunités de coopération dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation de divers minerais, notamment l'or, le cuivre, le manganèse et d'autres ressources, ainsi que de promouvoir les investissements communs, échanger les expertises et former les compétences. Les domaines de coopération incluent également le développement de nouveaux sites miniers (à identifier ultérieurement), ainsi que la transformation des ressources naturelles, ajoute le communiqué. Les deux parties ont convenu d'identifier des projets prioritaires et

de définir les cadres techniques, financiers et juridiques qui encadreront leur collaboration.

Un engagement fort pour le partenariat avec l'Algérie

Une délégation du groupe malaisien Lion a été reçue par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 18 décembre 2024. Elle a également été accueillie par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, le 11 juillet 2024, et par le PDG de Sonarem, le 22 avril 2025, lors de réunions dédiées à l'examen des perspectives de coopération future dans le domaine minier. Actif dans plusieurs pays d'Asie, le groupe "Lion" est présent dans la fabrication de pneus, la grande distribution, et surtout dans la sidérurgie, secteur dans lequel il s'est imposé comme un acteur majeur. Dirigé par Tan Sri William Cheng, le groupe contrôle notamment Lion Industries Corporation Berhad, l'une de ses principales filiales.

Vers un partenariat stratégique dans la sidérurgie

Par ailleurs et dans le cadre du renforcement de la coopération industrielle entre l'Algérie et

la Malaisie, une délégation du groupe "Lion" a été reçue hier lundi par les responsables de la Société Holding Nationale de l'Industrie du Fer (SNS).

Considéré comme l'un des plus importants groupes industriels en Asie, "Lion" a exprimé un vif intérêt pour le marché algérien, notamment dans le secteur du fer et de l'acier. La rencontre s'est déroulée en présence du président-directeur général de la holding SNS, M. Adel Khamane, de Son Excellence l'ambassadeur de Malaisie en Algérie, M. Rizany Irwan Muhamad Mazian, du PDG du groupe Lion, Tan Sri William Cheng, ainsi que de plusieurs cadres et responsables des deux parties, a indiqué SNS dans un communiqué. Cette réunion a permis de présenter et discuter un ensemble de projets industriels prometteurs, d'échanger les visions sur les opportunités de partenariat et d'investissement commun, en vue de renforcer le tissu industriel algérien et d'impulser le développement économique des deux pays. Elle confirme la volonté partagée de construire une coopération durable et fructueuse dans un secteur stratégique, véritable pilier de la sécurité industrielle et levier d'une intégration économique approfondie entre l'Algérie et la Malaisie.

CENTRE DE FABRICATION ET DE PERSONNALISATION DES CARTES MONÉTIQUES

La capacité de production portée à 50 000 cartes par jour

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a effectué hier une visite de terrain au Centre de fabrication et de personnalisation des cartes monétiques situé à Birtouta, à Alger, selon un communiqué du ministère. Cette visite avait pour objectif, précise le communiqué, de constater sur le terrain l'application des instructions

précédemment données par le ministre, notamment celles portant sur l'augmentation de la capacité de production du centre, qui a été portée à 50 000 cartes par jour, grâce à la mise en service d'une nouvelle ligne de production équipée des technologies les plus récentes répondant aux standards les plus élevés de sécurité et de fiabilité.

Cette opération, ajoute la même source, contribuera à accélérer les délais de fabrication et de distribution des cartes monétiques "Edahabia", dont environ 15 millions sont actuellement en circulation, tout en renforçant l'inclusion financière et en créant les conditions propices au développement du paiement électronique dans notre pays.

Au terme de la visite, M. Zerrouki a souligné la nécessité d'exploiter pleinement ces capacités pour diversifier l'offre de services accessibles via la carte monétique, en fonction des besoins des citoyens. De nouveaux services seront annoncés dans les prochaines semaines, conclut le communiqué.

FONCIER INDUSTRIEL À CONSTANTINE

Remise de 7 actes de concession pour des projets d'investissement

Au total, 7 actes de concession de foncier économique destiné à l'investissement, convertibles en cession, ont été octroyés à autant d'investisseurs, à Constantine, dans le cadre du soutien au développement économique et de l'encouragement de l'investissement local, ont indiqué, lundi, les services de la wilaya ". Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des autorités supérieures du pays, visant à faciliter l'accès au foncier destiné à l'investissement, 7 actes de concession de foncier économique, convertibles en cession, ont été remis, dimanche en fin d'après-midi au siège du cabinet du wali, aux opérateurs concernés

", a précisé la même source . Les actes en question sont liés à des projets d'investissement pour les activités de fabrication d'équipements médicaux, de trituration d'huiles végétales, d'imprimerie, de production d'équipements industriels et thermiques pour l'incinération et d'équipements de liquéfaction de gaz dans les canalisations, a-t-on ajouté à la wilaya. Ces projets, représentant un investissement global de 4,29 milliards de dinars, permettront la création de 705 emplois permanents, a-t-on encore affirmé, ajoutant que les autorités de la wilaya ont insisté sur l'entame "dans les plus brefs délais " des projets par les investisseurs ayant bénéficié des actes de conces-

sion. Constantine dispose actuellement de 913 lots de terrain destinés à l'investissement sur une superficie totale de 395 hectares, dont 277 lots ont été attribués dans le cadre des missions de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) en vue de la réalisation de projets dans les différentes les zones d'activités, selon la même source. Pour rappel, la wilaya de Constantine compte 10 micro-zones d'activités viabilisées et raccordées aux différents réseaux dans le cadre de la mise en place des conditions favorables à l'investissement productif, notamment de la part des jeunes porteurs de projets.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RÉHABILITATION DES ROUTES, MÉTRO, TÉLÉPHÉRIQUE...

Un plan intégré pour désengorger Alger

Face à l’urbanisation croissante et à la saturation des axes routiers, l’Algérie accélère la mise en œuvre d’une stratégie nationale de modernisation de ses infrastructures de transport, notamment dans les grandes villes comme Alger. De nombreux projets y sont en cours de réalisation afin de désengorger la capitale, a indiqué Ismaïl Rabhi, directeur général des Infrastructures de base au ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.

Par Sirine R

Il a précisé qu’une stratégie multimodale est en cours de mise en œuvre, articulée autour de la réhabilitation des routes, du développement du métro, du téléphérique et de la logistique urbaine.

« La capitale dispose désormais d’un plan de réhabilitation spécifique, approuvé et récemment relancé par le Conseil des ministres », a-t-il affirmé lors de son passage à l’émission Forum de la Radio nationale Chaîne I.

Ce programme, qui vise à fluidifier le trafic et à améliorer la connectivité, comprend le doublement des grands axes, la création de nouvelles voies et la mise en place de carrefours sécurisés, notamment par la réalisation de tunnels, échangeurs et de ponts.

Parmi les projets phares figurent notamment la nouvelle rocade sud d’Alger ; des pénétrantes urbaines comme celle du 5-Juillet, contournant Dar El Beïda et Achour pour rejoindre Bab Ezzouar ainsi qu’un corridor côtier à 2x2 voies reliant El Harrach à Tamenfoust, destiné à désengorger la façade est de la capitale.

Des résultats concrets ont déjà été enregistrés, mais à eux seuls, ces projets ne sauraient résoudre l’ensemble des problématiques liées au transport dans les grandes agglomérations, a-t-il souligné, en insistant sur la nécessité de développer davantage les modes de transport alternatifs, notamment le métro et le téléphérique.

« Il est impératif de compléter cette approche par la modernisation et le développement du réseau routier, mais aussi par l’introduction de nouvelles formes de mobilité. À ce titre, le métro constitue une solution efficace. Il a prouvé son utilité, notamment avec l’extension

récente de la ligne vers l’aéroport d’Alger et Baraki », a-t-il précisé.

Le téléphérique fait également partie des options envisagées. Des projets sont à l’étude pour créer de nouvelles lignes ou améliorer les lignes existantes dans des zones en altitude, comme Bouzaréah, El Madania ou El Harrach.

« Ces projets, encore à l’étude, visent à proposer des solutions concrètes pour les zones fortement congestionnées », a-t-il ajouté. Rabhi a également insisté sur l’importance de généraliser le doublement des routes, une solution jugée efficace, qui devrait être étendue à d’autres villes que la capitale pour améliorer la circulation et soutenir le développement régional.

Pour sa part, Saïd Si Chaïb, directeur général de l’Algérienne des Autoroutes, a affirmé que la modernisation d’Alger s’inscrit dans une politique nationale globale de transformation des infrastructures.

Depuis l’indépendance, le réseau routier est passé de 80 000 km (dont seulement 24 % revêtus) à plus de 145 000 km aujourd’hui, comprenant près de 12 000 ouvrages d’art, faisant de l’Algérie la deuxième puissance routière du continent africain.

Le plan directeur des autoroutes (2005–2025) intègre plusieurs projets majeurs, parmi lesquels l’autoroute Est-Ouest ; les pénétrantes portuaires ; la rocade sud d’Alger et l’autoroute des Hauts Plateaux.

Préserver les infrastructures

Face à la dégradation accélérée de certaines portions de l’autoroute Est-Ouest, en particulier en raison de la surcharge provoquée par les poids lourds, l’État a mobilisé plus de 12

milliards de dinars entre 2015 et 2025 pour la réhabilitation des tronçons les plus touchés, notamment dans les wilayas de Blida et d’Alger.

Dans ce même cadre, et pour garantir la sécurité routière et la fluidité du trafic, « nous avons lancé des études techniques approfondies sur l’ensemble du tracé de l’autoroute Est-Ouest (soit 926 kilomètres), afin d’identifier avec précision les causes des dégradations et de proposer des solutions de maintenance ciblées et efficaces », a-t-il expliqué.

Par ailleurs, pour renforcer la liaison entre le réseau routier et les ports, le directeur général a indiqué que l’Algérie œuvre à la réalisation de connexions stratégiques vers les ports et les grands centres urbains.

Parmi ces projets : la pénétrante du port de Djendjen (wilaya de Jijel), longue de 110 km, dont 27 km ont déjà été réceptionnés, la route reliant le port de Béjaïa à l’autoroute Est-Ouest, dont il ne reste plus que 16 km à achever.

Ces projets s’intègrent dans un programme à la fois économique, social et touristique, visant à connecter l’autoroute Est-Ouest à huit ports : Skikda, Djendjen, Béjaïa, Ténès, Mostaganem, Oran, Ghazaouet et Cherchell, ainsi qu’à des accès urbains vers Tizi Ouzou, Batna, Mascara et Guelma.

L’ambition du gouvernement est claire : relier ports, aéroports, zones industrielles et pôles urbains à un réseau national intégré, combinant route, rail, métro et transport aérien léger.

La route transsaharienne, qui reliera Alger à Lagos via le Niger et le Mali, incarne cette vision d’intégration continentale. Elle sera accompagnée de zones franches, comme à Tindouf, et de ports secs destinés à faciliter le transit multimodal des marchandises.

ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE

Régularisation massive et transparente d’ici fin 2025

Par Réda Hadi

Un vaste plan de régularisation du foncier agricole est en cours et devrait être achevé d’ici la fin de l’année 2025. Ce plan vise à assainir et à régulariser plus de 3 millions d’hectares de terres agricoles, conformément aux orientations du président de la République. À ce sujet, Wahid Tifani, directeur de l’Organisation foncière et de la mise en valeur des terres au ministère de l’Agriculture, en a présenté les grandes lignes.

Il convient de souligner que ce plan, qui répond aux exigences du premier magistrat du pays, est encadré par un arrêté interministériel signé entre les ministères de l’Agriculture, de l’Intérieur et des Finances, et validé en Conseil interministériel le 2 décembre 2024, selon ce responsable.

Pour rappel, le 9 décembre 2024, le ministre de l’Agriculture a procédé à l’installation officielle de la Commission nationale de régularisation du foncier agricole. Celle-ci regroupe l’ensemble des acteurs concernés : directions agricoles, domaines de l’État, finances, justice, notaires, ainsi que des représentants des agriculteurs à travers l’Union nationale des paysans algériens.

L’objectif de cette commission est de traiter 70 % des dossiers en souffrance d’ici la fin de l’année, et de solder définitivement la si-

tuation en 2025.

Ce plan prévoit, dans ses grandes lignes, la récupération des terres non exploitées, la stabilisation juridique des agriculteurs actifs, ainsi que l’encouragement des grands investissements agricoles, notamment dans les zones sahariennes.

M. Wahid Tifani a également révélé la mise en place d’une plateforme numérique destinée à centraliser les données et à faciliter le suivi opérationnel à travers le territoire.

Cette mesure marque une étape décisive dans la volonté de l’État de réorganiser et de valoriser le foncier agricole de manière rationnelle, équitable et durable. Elle constitue un outil pratique pour les cadres chargés de sa mise en œuvre, s’appuyant sur la législation existante et les principes de bonne gouvernance.

Baptisée METI (Ministère de l’Agriculture, des Terres et de l’Investissement), cette plateforme numérique désormais opérationnelle permet à chaque administration concernée (wilayas, directions locales, ministère) de suivre les dossiers, d’enregistrer les retards, et surtout de définir clairement les responsabilités. Elle constitue aussi un véritable instrument de contrôle, affirme le responsable, tout en détaillant les principales problématiques à résoudre.

Selon lui, les obstacles identifiés sont nombreux. Il a cité notamment le non-passage

du droit d’usage au droit de concession, notamment pour les anciennes exploitations collectives et individuelles ; les conflits de succession non réglés ; les cas d’abandon ou de non-exploitation des terres ; les partenariats agricoles dits localement Charka, non reconnus par la loi et souvent assimilés à des transferts illégaux ; les constructions ou logements implantés sur des exploitations agricoles sans titres fonciers définitifs et les superpositions de périmètres, erreurs cadastrales, ou conflits techniques entre domaines.

Pour l’intervenant, le nouveau projet ministériel ne se limite pas à des solutions ponctuelles. Il regroupe l’ensemble des textes juridiques, instructions et procédures dans un cadre réglementaire unifié, une première dans le secteur. Une révision des textes juridiques est également prévue pour les situations non encore couvertes, en concertation avec le Parlement.

En amont de cette réforme, le ministère a organisé quatre rencontres régionales à Alger, Jijel, Mascara et Illizi, réunissant plus de 2 100 agriculteurs, afin de recueillir leurs propositions et témoignages.

« Nous avons intégré des solutions concrètes issues du terrain, car certaines situations étaient mal interprétées localement, ou souffraient d’un manque de clarté juridique », a-t-il expliqué.

Concernant les logements situés sur des terres agricoles, un dossier qualifié d’épineux, le ministère prévoit d’exclure ces superficies de la redevance globale imposée à l’agriculteur, en ajustant les plans de concession et en régularisant progressivement les situations.

Reste que pour les 30 % de dossiers restants, nécessitant des révisions législatives profondes, une seconde phase de réforme est prévue. Celle-ci inclura des amendements de lois et une révision des décrets encadrant l’exploitation du foncier agricole.

« Nous avons des réponses immédiates pour une majorité de cas. Pour le reste, nous entamerons dès 2026 la révision des textes pour traiter les cas complexes de manière pérenne », a assuré M. Tifani.

Avec cette réforme, l’État entend mettre un terme à des décennies de désordre foncier, redonner confiance aux investisseurs agricoles, sécuriser juridiquement les exploitants, et accélérer la modernisation du secteur.

« Il ne suffit pas de distribuer des terres. Il faut accompagner, sécuriser et encourager ceux qui veulent produire », a conclu le responsable.

La réussite de cette réforme, inédite par son ampleur et sa rigueur, pourrait bien constituer un tournant décisif pour l’agriculture algérienne.

PÉTROLE L’Opep maintient ses prévisions de croissance de la demande pour 2025 et 2026

L’Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) maintient ses prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole, en 2025 comme en 2026, en dépit des incertitudes économiques et géopolitiques, selon son rapport mensuel publié lundi.

L’Organisation table sur une croissance en 2025 de la demande d’or noir de 1,3 million de barils par jour (mb/j), comme le mois dernier et estime que la consommation sera de 105,1 millions de barils quotidiens, selon son rapport qui réévalue mensuellement ses projections en fonction des évolutions de la conjoncture.

Dans les pays de l’OCDE, les pays développés, la demande de pétrole devrait croître d’environ 0,2 mb/j en 2025, tandis que la demande hors OCDE devrait croître de plus de 1,1 mb/j en 2025.

En 2026, la demande mondiale de pétrole devrait également progresser de 1,3 mb/j, avec une croissance encore plus forte des pays non membres de l’OCDE (1,2 mb/j contre 0,1 mb/j pour la zone OCDE), pour s’établir à 106,4 millions de barils par jour.

Du côté, de l’offre, la production des pays hors-Opep devrait augmenter en 2025 de 0,8 mb/j, comme le mois dernier, pour un total de 54 mb/j.

"La demande de pétrole atteint de nouveaux records chaque année", a commenté le secrétaire général de l’Opep lundi Haitham Al-Ghais lors d’une table ronde à la conférence Energie Asie à Kuala Lumpur, en Malaisie.

INVESTISSEMENT

Algeria Investment Solar Energy présente son projet à l’AAPI

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a reçu, dimanche, une délégation turque souhaitant investir dans le domaine des énergies renouvelables, indique un communiqué de l'Agence. La rencontre avec la délégation turque, conduite par M. Tahir Nursaçan, Pdg de la société "Algeria Investment Solar Energy" (une entreprise turque de droit algérien), a été consacrée à l'examen des moyens de concrétisation d'un projet d'investissement "important" dans le domaine des énergies renouvelables, dans la zone industrielle de la wilaya de Saïda, précise la même source. A cette occasion, le directeur général de l'agence, Omar Rekache, a assuré la pleine disponibilité de l'AAPI à accompagner les projets sérieux qui s'inscrivent en droite ligne dans les priorités de l'Etat en matière de transition énergétique et de développement durable, ainsi que ceux contribuant à un développement régional équilibré, conclut le communiqué.

BANQUE D'ALGÉRIE

Le gouverneur Taleb reçoit une délégation du FMI

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah-Eddine Taleb, a reçu lundi à Alger, une délégation du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Charalambos Tsangarides, Chef de mission auprès de cette institution monétaire, indique un communiqué de la BA. La rencontre s'est tenue dans le cadre du lancement de la mission de consultation au titre de l'article IV du FMI pour l'année 2025, prévue à Alger du 16 au 30 juin 2025, précise la même source. Cette revue, qui se tient entre le FMI et les pays membres, donnera lieu à "un programme de réunions multisectorielles, portant sur les évolutions macroéconomiques récentes, ainsi que les perspectives économiques à moyen terme de l'Algérie", explique le document.

MARCHÉS

Léger recul du dollar et de l’or

Le dollar et les valeurs refuge comme l'or étaient en léger recul lundi, après l'apaisement des craintes d'un élargissement du conflit au Moyen-Orient suite à l'agression de l'entité sioniste contre l'Iran. Dans la matinée, la devise américaine lâchait 0,27% face à la monnaie unique européenne, à 1,1581 dollar pour un euro. L'or perdait aussi 0,45%, à 3.416,80 dollars l'once. Le yen, autre valeur refuge, s'effritait de 0,08% face au billet vert, à 144,19 yens pour un dollar. "Le calme relatif du marché lundi matin indique que les investisseurs anticipent un conflit limité et pas un embrasement

beaucoup plus large", ont signalé des analystes. Les cambistes s'attendent par ailleurs à ce que la Réserve fédérale (Fed) maintienne ses taux inchangés à l'issue de sa réunion de mardi et mercredi. "Tout changement dans les attentes, qui pointent actuellement vers une baisse d'un quart de point de pourcentage en septembre, suivie d'un mouvement similaire avant la fin de l'année, pourrait influencer la performance du dollar", ont expliqué les analystes. Un statu quo est aussi attendu du côté de la Banque d'Angleterre, qui doit annoncer jeudi sa décision de politique monétaire.

SANTÉ

Vers l’actualisation du mémorandum d’entente signé entre l’Algérie et la Tunisie

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a examiné, dimanche à Tunis, avec son homologue tunisien, M. Mustapha Ferjani, les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la santé, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue en marge de la participation du ministre de la Santé à la première Conférence régionale "Une seule santé" dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) a constitué "une opportunité

pour évoquer les moyens de consolidation et de renforcement des relations de coopération bilatérale entre l'Algérie et la Tunisie dans le domaine de la santé, en réponse aux aspirations des deux peuples frères et aux défis sanitaires communs auxquels la région est confrontée", précise la même source.

A cette occasion, les deux parties ont souligné l'importance de "l'actualisation du mémorandum d'entente signé entre les deux pays, et de son adaptation aux évolutions sanitaires actuelles, notamment en matière d'amélioration de la performance du système de santé et de réponse efficace aux crises et urgences sanitaires, à travers l'adoption de mécanismes de coopération plus souples et plus efficaces", ajoute la même source. Il a été également convenu de "travailler conjointement dans trois domaines clés en tant que pilier fondamental de la santé publique", selon la même source. Le premier domaine concerne "l'industrie pharmaceutique", a détaillé la même source, expliquant que les deux ministres ont mis l'accent sur "la nécessité de soutenir les initiatives bilatérales en matière de développement des industries pharmaceu-

tiques locales, et d'encourager l'échange de technologies et de savoir-faire". Quant au deuxième domaine, il s'agit de "l'échange d'expertises et de services de qualité". Les deux parties sont, dans ce cadre, convenues de "renforcer la coordination et les échanges entre les établissements de santé des deux pays, en vue d'améliorer la qualité des services sanitaires". Le troisième domaine a trait à "l'organisation de jumelages et de journées scientifiques", pour promouvoir les compétences humaines et renforcer les capacités des professionnels de la santé". Les deux ministres ont aussi discuté des "mécanismes de coopération dans le domaine de la lutte contre la toxicomanie", et ont procédé à un échange de vues sur "les méthodes les plus efficaces en matière de prévention et de traitement, ainsi que sur l'importance de la prise en charge psychosociale des personnes souffrant d'addictions, et de l'implication des différents acteurs, notamment la société civile". Au terme de la rencontre, les deux parties ont souligné la "nécessité de poursuivre la coordination et la concertation permanente entre les deux ministères", conclut le communiqué.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية و الصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 16 جوان 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 16 Juin 2025

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²		المنتجات	
DA / Kg			دج / كغ			
Produits	معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum			
Légumes frais	Pomme de terre	59	66	52	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	76	88	63	الطماطم	
	Oignon sec	45	52	38	البصل الجاف	
	Ail vert	184	205	163	الثوم الخضراء	
	Carotte	89	100	78	الجزر	
	Navet	96	107	85	لفت	
	Poivron	112	127	97	الفلفل الاخضر	
	Piment	139	159	118	الفلفل الحار	
	Courgette	78	90	65	الكوسة	
	Haricot vert	182	202	162	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	104	116	91	الخس		
Fruits frais	Pomme locale	412	484	339	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	575	713	436	التمر	
	Banane	429	442	415	الموز	
	Melon	122	140	105	البطيخ الاصفر	
	Pastèque	96	111	80	البطيخ الاحمر	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1755	1877	1634	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	350	363	337	الدجاج	
	Œufs (Unité)	16	18	15	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	101	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volumé transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	0,00	-0,54	8,10	7,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 420,00	1425,00	0,35	0,47	1,20	0,00	-	1142	1 627 350,00
BIOPHARM	BIO	2 450,00	NC	0,00	-0,74	4,18	7,35	7,35	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,33	12,10	5,43	6446	14 825 800,00
EGH El Aurasssi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,48	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-3,45	2,03	-	0	0,00

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE 2025, SAISON ESTIVALE...

Les orientations du Président Tebboune

Lors du Conseil des ministres tenu dimanche à Alger, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a placé la campagne moisson-battage 2025 au centre des priorités nationales. Il a exigé des performances agricoles supérieures à celles de l'année 2024, dans un contexte marqué par la nécessité de renforcer la souveraineté alimentaire du pays.

Par Mourad A.

Dans un environnement géopolitique instable et face à des tensions économiques régionales, le chef de l'État a appelé à une mobilisation rigoureuse de tous les acteurs de la filière céréalière, notamment les agriculteurs, les coopératives et les responsables locaux. « Il est impératif d'améliorer les rendements de la campagne 2025 et de dépasser les performances de l'année précédente », a déclaré le Président Tebboune, selon le communiqué officiel de la Présidence. Le président a ordonné l'organisation, à la fin de la saison, d'une réunion d'évaluation nationale pour mesurer l'efficacité des politiques menées et valoriser les efforts réels sur le terrain. Il a insisté sur une approche axée sur la compétence et l'engagement, tout en rejetant les postures symboliques. En parallèle, le Président a exigé une refonte organisationnelle du secteur agricole, appelant à une restructuration des directions sectorielles et sous-sectorielles pour renforcer la coordination et assurer une meilleure exécution des plans agricoles à l'échelle nationale. Ce renforcement intervient alors que l'Algérie cherche à réduire sa dépendance aux importations de céréales, les résultats de 2024 ayant montré une amélioration,

mais encore insuffisante pour atteindre les objectifs de souveraineté fixés. La campagne 2025 est ainsi appelée à devenir une étape décisive vers l'autonomie alimentaire, à travers une production plus efficace et durable. Par ailleurs, à l'approche de la saison estivale, le Président Tebboune a également mis l'accent sur la nécessité d'offrir un accueil digne et fluide à la diaspora algérienne, lors de son retour au pays. Cette directive a été formulée lors du même Conseil des ministres, et concerne particulièrement la gestion dans les aéroports et les ports. « Il faut assurer une prise en charge exemplaire de notre diaspora, particulièrement dans les aéroports et les ports, tout au long de la saison estivale », a affirmé le chef de l'État. Parmi les instructions phares : l'allègement des procédures pour les voyageurs munis de passeports algériens, ainsi que la mise en place de toutes les facilités administratives et logistiques nécessaires pour simplifier l'entrée sur le territoire national. Le Président a rappelé que cet accueil ne doit pas être réduit à une simple gestion technique, mais doit incarner un acte de reconnaissance envers les millions d'Algériens établis à l'étranger, acteurs essentiels du développement économique et culturel du pays. Il a également ordonné

un renforcement de la coordination entre les services concernés, ports, aéroports, douanes, police des frontières et santé afin d'assurer un dispositif efficace, fluide et sans encombrements.

Renforcé l'appui aux projets familiaux et aux femmes victimes de violence

Enfin, le Président de la République a réaffirmé l'engagement de l'État en faveur de la promotion de la femme algérienne, à travers deux volets majeurs : le programme de la famille productive et la prise en charge des femmes victimes de violence. Saluant le taux élevé de remboursement des crédits accordés aux femmes entrepreneures, le Président Tebboune a salué une preuve de rigueur, d'efficacité et de responsabilité. Il a appelé à élargir le champ d'action du programme, en particulier en milieu rural, afin de favoriser la création de richesse locale et l'autonomisation économique des femmes, dans le respect des traditions. Parallèlement, il a insisté sur l'urgence de poursuivre les efforts de protection des femmes victimes de violence, soulignant leur rôle fondamental dans la cohésion sociale et le développement national. Il a appelé à des mécanismes de prise en charge plus humains et efficaces, fondés sur la dignité et la reconnaissance.

ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

Entre essor prometteur et défis structurels

Par M. A.

Portée par une stratégie nationale ambitieuse et des réformes structurelles, l'économie algérienne affiche des signes clairs de redressement. Une croissance des investissements et une diversification progressive des secteurs traduisent cette dynamique encourageante. Toutefois, malgré ces avancées, des défis majeurs subsistent, notamment en matière de financement, d'infrastructures et de dépendance persistante aux hydrocarbures. Les chiffres récents viennent confirmer cette tendance. Selon l'expert économique El Houari Tigharsi, pas moins de 15 000 projets ont été approuvés, représentant un volume d'investissements estimé à 50 milliards de dollars. Parmi eux, 702 projets sont déjà opérationnels, tandis que 2 640 sont en cours de réalisation. « Ces chiffres témoignent d'une volonté réelle de relance économique. Nous constatons une mobilisation sans précédent autour de secteurs clés tels que l'agriculture, les énergies renouvelables et l'industrie de transformation », a-t-il déclaré sur les ondes de la Chaîne II de la radio nationale. L'agriculture, en particulier, se distingue par une contribution significative de 17,5 % au PIB, dépassant même le secteur énergétique en 2022. « Grâce aux po-

litiques publiques de soutien, nous avons renforcé notre sécurité alimentaire tout en réduisant notre dépendance aux importations », a ajouté Tigharsi. Afin d'accompagner cette dynamique, le gouvernement a lancé une série de réformes, dont la nouvelle loi sur l'investissement, destinée à simplifier les procédures et à attirer davantage de capitaux. Le dispositif du « guichet unique » a été consolidé, facilitant les démarches administratives pour les investisseurs. « Aujourd'hui, un investisseur peut obtenir toutes les autorisations nécessaires au même endroit, sans avoir à passer par plusieurs administrations. C'est un gain de temps et d'efficacité considérable », a-t-il précisé. En parallèle, des zones économiques spécialisées ont été créées pour valoriser les ressources locales. Ainsi, les régions de Tlemcen et de Ghardaïa se positionnent comme des pôles agricoles d'envergure, tandis que des projets industriels émergent autour des matières premières stratégiques, notamment le fer, dont la transformation locale pourrait découpler la valeur ajoutée.

Des défis à relever

Malgré ces avancées, plusieurs obstacles freinent encore l'élan économique. Le financement des projets reste l'un des prin-

cipaux écueils, les banques se montrant souvent réticentes à accorder des crédits. « Il est essentiel que les établissements bancaires s'impliquent davantage, notamment via le guichet unique », a souligné Tigharsi. Sur le plan des infrastructures, les efforts déployés ont permis d'étendre le réseau routier de 4 500 à 15 000 km, mais des insuffisances persistent, notamment dans la viabilisation des zones industrielles. De plus, la dépendance aux hydrocarbures continue de peser sur l'économie nationale. Bien que des initiatives aient été lancées pour promouvoir les énergies renouvelables avec un objectif de 50 % d'énergies propres d'ici 2030, la transition vers un modèle économique diversifié nécessite encore des investissements massifs et une vision à long terme. Pour El Houari Tigharsi, le potentiel de l'Algérie est indéniable. Mais sa concrétisation dépendra de la continuité des réformes, de l'amélioration de l'environnement des affaires et de la mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques. « Nous avons les atouts pour devenir une économie émergente, à condition de maintenir le cap et de renforcer la confiance des investisseurs », a-t-il conclu.

CONSEIL DES MINISTRES

Nécessité de soutenir les projets de la famille productive soulignée

Par R. E.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a enjoint, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, de renforcer le soutien aux femmes porteuses de projets de familles productives et de leur ouvrir davantage de perspectives pour étendre leurs activités. Après avoir suivi un exposé sur les conditions et modalités pour bénéficier du programme de la famille productive, le président de la République a "enjoint de renforcer le soutien aux femmes porteuses de projets de familles productives et d'ouvrir davantage de perspectives à ces familles pour étendre leurs activités et poursuivre sur cette lancée jusqu'à l'émergence d'un véritable bloc économique, reconnu dans le circuit économique algérien comme influent dans la société", lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres. Le président de la République a affirmé que "ce soutien et cet accompagnement sont un devoir envers la femme algérienne, qui n'a cessé de consentir des sacrifices et de faire tout ce qui est en sa capacité aux côtés de son frère, l'homme", précise le communiqué. Le président de la République a en outre salué le taux élevé de remboursement des prêts accordés aux femmes, y voyant "un indicateur de discipline, d'honnêteté et de rigueur dans la réussite des projets des familles productives qui démontrent leur rentabilité sociale, prouvant ainsi que la femme algérienne est véritablement la moitié de la société", ajoute la même source. Le président de la République a, par là même, ordonné de "faire en sorte que ce programme soit le meilleur moyen de libérer la femme algérienne, dans le cadre de nos traditions et coutumes, afin qu'elle puisse brillamment s'imposer sur la scène politique et dans l'édification économique, insufflant ainsi à toute la société une dynamique l'incitant à créer de la richesse à des niveaux modestes et intermédiaires, mais de manière hautement performante", selon le communiqué. La femme rurale, ajoute le président de la République, "doit jouir d'un encouragement constant, notamment avec l'augmentation de la demande sur les produits d'artisanat algériens, au double plan national et international, comme le confirment les résultats impressionnants des différentes manifestations et foires internationales".

EL BAYADH

Plus de 44.000 hectares réservés à l'investissement agricole

Plus de 44.000 hectares ont été réservés, dans la wilaya d'El Bayadh, à l'investissement agricole à des fins de mise en valeur des terres dans le cadre du régime de concession, au profit des jeunes et des investisseurs, at-on informé des responsables de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Cette superficie importante, estimée à 44.005 hectares, est « destinée à l'investissement agricole pour la mise en valeur dans le cadre du régime de concession, conformément aux dispositions du décret exécutif 21-432, qui définissent les conditions et les modalités d'octroi des terres pertinentes du domaine privé de l'État pour leur mise en valeur », at-on fait savoir de même source. Les terres concernées sont destinées principalement à la culture de la pomme de terre (de consommation et semences) et du maïs, réparties comme suit : 40.740 hectares dans la commune de Brezina, au niveau du périmètre agricole "Bahria", et 3.265 hectares dans la commune d'El Abiodh Sidi Cheikh, at-on précisé.

Il est à noter que les inscriptions pour bénéficier de ces terres s'effectueront via la plateforme numérique de l'ONTA, entre le 11 juin et le 10 juillet 2025, avec une superficie maximale demandée fixée à 1.000 hectares. Après la phase d'inscription, les dossiers seront examinés par la commission technique de wilaya pour la promotion de l'investissement agricole, composée de représentants de plusieurs secteurs, dont les directions des Services agricoles, des Ressources en eau et l'irrigation, les domaines de l'Etat, ainsi que l'ONTA et le Cadastre, sous la surveillance du wali et du Directeur général de l'Office national des terres agricoles.

Il est à rappeler que l'ONTA avait annoncé, à la fin de la semaine dernière, le lancement des inscriptions via sa plateforme numérique pour bénéficier de terres agricoles dans une superficie totale dépassant 54.000 hectares, répartis entre Tamarrasset (116 hectares) El-Bayadh (44.005 hectares) et Sidi Bel-Abbes (10.522 hectares).

ILLIZI

Campagne de sensibilisation des porteurs de projets sur l'extension d'activités

Une campagne de sensibilisation sur l'extension des activités des porteurs de projets, bénéficiaires des divers mécanismes d'appui et de soutien, a été lancée à Illizi par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), ont indiqué dimanche les organisateurs.

Ménée en coordination avec l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), cette campagne vise à accompagner les porteurs de projets et à vulgariser les conditions d'accès aux prêts destinés à l'extension d'activités des bénéficiaires des dispositifs de soutien, a indiqué le directeur de l'antenne locale de NESDA, Mohamed Bakhadir.

Selon les explications fournies, l'opération vise également à soutenir les porteurs de projets désirant élargir ou éten-

dre leurs activités existantes en s'engageant à honorer leurs dettes, dans des délais précis.

Pour ce faire, il est fait état de l'organisation de sorties de terrain et d'actions de proximité pour vulgariser les avantages de ce dispositif et des conditions requises pour en bénéficier, et ce auprès du public, étudiants, promus d'établissements de la formation, des artisans et des commerçants.

Dans le même cadre, l'agence organise, avec le concours du centre de dévelop-

pement de l'entrepreneuriat au niveau du centre universitaire "Cheikh Amoud" et au siège de NESDA, des sessions de formation de 21 jours sur le thème de l'expansion des activités entrepreneuriales au profit des artisans.

Ces actions de sensibilisation s'inscrivent dans le cadre de l'évolution de l'approche sociale à l'approche économique, à travers la formation des porteurs de projets et leur qualification en vue de garantir la viabilité de leurs entités.

OUARGLA

Le projet de référentiel national d'adressage, élément essentiel du développement local durable

L'opération de généralisation du référentiel national d'adressage (RNA) constitue un élément basique du développement local durable, a affirmé, dimanche à Ouargla, la directrice de la gouvernance locale au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICLAT), Amel Djouamaâ.

Annonçant le lancement officiel

de l'opération au niveau des communes de la wilaya d'Ouargla, en compagnie du wali, Abdelghani Filali, et des représentants de l'Agence spatiale algérienne, Mme. Djouamaâ a indiqué que cette opération intervient après parachèvement de la phase expérimentale et les résultats obtenus au niveau de la wilaya d'Oran (wilaya pilote) et ayant donné lieu à l'établissement de

311.000 adresses officielles, unifiées et géographiquement localisables. Et d'ajouter que les membres de la Commission nationale d'adressage piloteront des sessions de formation de quatre jours destinées aux chargés du suivi du dossier d'adressage et devant être encadrées par des experts et spécialistes en adressage géographique.

Ces ateliers de formation traiteront de plusieurs axes, dont le cadre organisationnel et procédurier de l'opération de dénomination des sites, bâtisses et institutions publiques, les règles et procédés de numérotation des accès d'immeubles, ainsi que la numérisation des bases de données d'adressage et leur intégration dans les supports cartographique, at-elle fait savoir.

MILA

Le secteur de la santé se renforcera par deux nouvelles polycliniques en 2026

Le secteur de la santé dans la wilaya de Mila se renforcera " au cours de la prochaine année 2026 " par deux nouvelles polycliniques à mettre en service dans les communes de Tadjenanet et Ain Beida Harriche, at-on appris dimanche auprès du chargé de gestion de la direction locale de la santé, Abdelhafid Louifi.

Les travaux de réalisation de ces deux infrastructures , lancés courant 2024 sous la supervision de la direction locale des équipements publics, affichent " des taux avancés " et devront être terminés vers la fin de l'année en cours 2025, a indiqué à l'APS la même source. Les services de la direction locale de la santé ont entamé les procédures relatives

à l'équipement de ces polycliniques en prévision de leur mise en service courant 2026, at-on indiqué.

Ces deux structures porteront à terme à 46 le nombre des polycliniques dans la wilaya de Mila qui dispose en outre de plusieurs établissements publics hospitaliers et de salles de soins, selon la même source.

SOUK AHRAS

Interventions chirurgicales dans diverses spécialités médicales au profit d'enfants

Des interventions chirurgicales dans diverses spécialités médicales sont effectuées depuis dimanche au profit d'enfants malades au niveau de l'hôpital mère et enfants "Khadidja Benbennour" de la ville de Souk Ahras. Dans une déclaration à l'APS, la directrice de cet établissement hospitalier, Karima Boutadjine, a indiqué que dans le cadre des activités du service de chirurgie de l'hôpital,

44 opérations chirurgicales seront effectuées du 15 au 18 juin courant dans diverses spécialités au profit d'enfants scolarisés des deux paliers primaire et moyen de plusieurs communes. Ces interventions, at-elle noté, s'inscrivent dans le cadre d'un programme visant la prise en charge sanitaire des écoliers durant les vacances scolaires pour ne pas perturber leur scolarité. Les 11 opérations réalisées dimanche

ont inclus des interventions délicates menées par des médecins spécialistes pour traiter des problèmes d'urologie, de malformations congénitales, des intestins, de kystes hydatiques et d'hernie discale, a ajouté la même source qui a relevé que ces interventions ont été menées dans d'excellentes conditions par des staffs médicaux et paramédicaux hautement préparés.

L'administration de l'hôpital a préparé ces interventions et la liste nominative des écoliers souffrant de problèmes de santé en coordination avec les unités de dépistage et de suivi en milieu scolaire (UDS) des différentes communes, selon la même source qui a indiqué que les médecins spécialistes ont ensuite examiné chaque cas avant de programmer les opérations en fonction des priorités médicales.

Les véritables causes de la fin de l'alliance énergétique Europe-Russie

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, l'opinion publique européenne a été saisie par la rupture brutale des liens énergétiques entre l'Europe et la Russie. Pourtant, cette séparation ne date pas de cette guerre.

Par Hovannès Derderian

Une observation attentive des flux d'échanges pétroliers révèle que la stagnation des volumes livrés par la Russie à l'Union européenne date en réalité de 2006, soit bien avant le début du conflit. Ce phénomène, bien peu commenté, trouve ses racines non pas dans un quelconque différend idéologique ou stratégique, mais bien dans une dynamique plus profonde et plus inexorable qui a trait aux dynamiques extractivistes. Analyse.

Au lendemain de la Guerre froide, la Russie devient un partenaire énergétique clé de l'Union européenne. Malgré les tensions idéologiques persistantes, Moscou fournit jusqu'à un tiers du pétrole consommé dans l'UE. La décennie 1990 voit une baisse de cette part à environ 25 %, en raison de l'effondrement de l'économie russe. Mais à partir des années 2000, la donne change : la mer du Nord atteint son pic de production en 1998, forçant l'Europe à se tourner de nouveau vers le brut russe. Redressée, la Russie dépasse rapidement les pays de l'OPEP pour redevenir un fournisseur majeur du Vieux Continent.

Cependant, cette tendance vient se briser dès le milieu des années 2000, l'année 2006 marquant un premier record de volume importé. C'est cette date qui marque le début d'un découplage bien plus structurel qu'il n'y paraît. Pourtant, une vision téléologique de la situation pourrait y voir un choix de prudence de la part de l'UE : ne pas se surexposer à un seul fournisseur. Néanmoins, le fait que l'Union européenne réussisse à atteindre de nouveaux records d'importation de pétrole russe en 2015 et 2016, deux ans après l'occupation de la Crimée, invite à relativiser cette hypothèse, à tout le moins.

Mais c'est surtout l'analyse de la situation pétrolière russe qui apporte le meilleur éclairage sur le caractère « non contrôlé » (au sens de l'action consciente) des relations énergétiques UE-Russie.

Le déclin géologique : une fatalité silencieuse et apolitique

La Russie est confrontée à une réalité incontournable : l'épuisement progressif de ses réserves conventionnelles. Depuis la fin du XIXe siècle, le sous-sol russe a été intensément exploité, d'abord autour de Bakou, puis du bassin de la Volga et enfin dans la Sibérie occidentale. Si la production a connu

une spectaculaire reprise dans les années 2000, elle ralentit depuis 2005. Entre 2004 et 2019, la croissance annuelle moyenne de la production n'a été que de 1,4 %, bien loin des 12,7 % (!) de l'époque soviétique. En parallèle, la consommation intérieure russe a fortement augmenté, absorbant l'essentiel des hausses de production. De telle sorte qu'à partir de 2004, chaque baril supplémentaire produit sert à satisfaire la demande domestique, limitant mécaniquement la capacité d'exportation du pays. Autrement dit, la stagnation des importations de pétrole russe en Europe depuis le mitan des années 2000 n'est pas due à une quelconque action volontaire de la part des Européens, mais simplement au fait qu'ils ont fait face à des concurrents implacables : les Russes eux-mêmes.

Encore une fois, répétons que ce sont les conditions géologiques, en l'espèce une hausse insuffisante de production pour satisfaire à la fois la demande intérieure et l'appétit des consommateurs européens, qui explique ce premier décrochage Europe-Russie. Pas la morale. Pas la politique. Pas l'écologie. Pas la géostratégie.

Et soudain la Chine s'éveille

En parallèle, un nouvel acteur entre en scène : la Chine. En quête de ressources pour alimenter sa croissance industrielle, Pékin devient un client stratégique pour la Russie. Entre 2004 et 2019, les exportations russes vers la Chine explosent, passant de 10 à 78 millions de tonnes de pétrole brut et produits raffinés, soit une hausse de près de 800 %.

Cette progression s'accompagne de relations commerciales renforcées, comme en témoigne l'accord monétaire conclu en 2017 entre les banques centrales russe et chinoise pour faciliter les paiements en yuan, jetant ainsi les bases d'un « pétro-yuan » concurrent du pétrodollar.

Dans un contexte de stagnation des capacités d'exportations pétrolières de la Russie, l'arrivée d'un nouvel acteur ne peut se faire qu'au détriment des anciens. C'est précisément ce qui s'observe puisqu'entre 2016 et 2021, la moitié de la baisse des exportations de pétrole russe vers l'UE s'explique par leur reroutage vers la Chine. L'autre moitié correspond simplement à la baisse des capacités d'exportations russes sur cette même période (près de 30 millions de tonnes). C'est ce dernier fait que nous souhaitons maintenant discuter plus avant.

Pourquoi la Russie se met à diminuer son volume d'export ? Certes, la Russie fait partie depuis 2016 de l'OPEP+

et est soumise à des quotas de production. Certes, la crise Covid est passée par là. Mais ce sont là des explications conjoncturelles qui se marient mal à l'évolution structurelle que nous observons depuis 2006.

Le pic pétrolier russe : un horizon qui s'éloigne... mais pas dans le bon sens

Selon le fournisseur de données Rystad Energy, la production pétrolière russe devrait décliner de 11,6 Mb/j en 2019 à 9,5 Mb/j en 2030, soit une baisse de 18 %. Faute de nouvelles découvertes significatives et en l'absence d'une industrie du schiste compétitive, la Russie s'apprête donc à franchir un pic pétrolier définitif dans la décennie à venir. Ce recul pèsera nécessairement sur ses capacités d'exportation, et donc sur l'approvisionnement de l'Europe quand bien même celle-ci chercherait à le rétablir.

Il est intéressant de noter que des alertes ont été émises par les dirigeants russes eux-mêmes, relayés par les agences de presse du pays comme The Moscow Times qui titrait en 2018 : « La Russie est à seulement 3 ans de son pic pétrolier ». Le journal citait ainsi les propos du ministre de l'Énergie, Alexander Novak, qui affirmait : « Nous atteindrons un pic de 570 millions de tonnes en 2021. Presque la moitié de la capacité actuelle pourrait être perdue en moins de deux décennies, avec une production qui devrait chuter à 310 millions de tonnes d'ici 2035. »

Il se pourrait même que ce pic de production, inexorable, géologique et qui ne doit rien à une soudaine conversion écologique du gouvernement russe, ait été franchi dès 2019. En effet, la Russie fait face à l'épuisement progressif de ses gisements pétroliers et ne fait plus de découvertes majeures sur son sol (le pic des découvertes date de 1960). Conséquence logique : ses réserves restantes de pétrole s'épuisent et sa production entre en déclin structurel. Selon un rapport du Shift Project commandé par le ministère des Armées en 2020, la Russie avait épuisé 71 % de ses réserves initiales de pétrole.

Une autre conséquence de la déplétion pétrolière, outre la contrainte sur le volume disponible, est le déplacement géographique de la production restante. La Russie ouvre en effet sans cesse de nouveaux champs dans l'espoir de compenser une partie du déclin des champs historiques. Mais ces nouveaux champs sont situés dans les zones moins accessibles, distantes des centres de consommation russes et européens, raison pour laquelle ils

n'avaient pas été exploités avant. On observe ainsi un « front pionnier » de l'extraction pétrolière en Russie, front qui se meut d'ouest en est comme on peut l'observer sur la carte ci-dessous. On voit que les champs colorés en vert, ouverts depuis les années 2000, sont tous situés très à l'est de la Russie, loin de l'Europe... mais proche de l'Asie.

Là aussi réside un déterminant géologique essentiel pour comprendre la place prise par la Chine comme importateur majeur de pétrole russe. La proximité géographique et le moindre coût associé au transport du pétrole depuis les champs de l'extrême orient russe sont un atout majeur dans la concurrence face aux acheteurs européens.

Une fragilité stratégique pour l'Union européenne

L'Union européenne, fortement dépendante des importations pour couvrir ses besoins pétroliers, se retrouve face à une double vulnérabilité : l'effondrement des flux russes et la concurrence accrue des pays émergents. Cette situation pèse lourdement sur son économie, en particulier dans les secteurs les plus énergivores comme les transports et l'industrie. La stagnation économique observée depuis la crise de 2008 pourrait s'expliquer par la difficulté à compenser la stagnation puis le déclin des approvisionnements russes.

Ainsi, il est important de retenir que le découplage énergétique entre la Russie et l'Europe ne résulte pas d'une décision politique unilatérale, mais d'une contrainte géologique bien plus implacable. La Russie n'a pas tant choisi de se détourner de l'Europe : elle a été contrainte d'adapter sa stratégie à ses limites physiques et à de nouveaux équilibres globaux. La situation de l'industrie pétrolière russe est finalement au croisement des vulnérabilités de ces deux zones. L'incompréhension mutuelle qui en naquit fut sans aucun doute propice au déclenchement de la situation de conflit actuelle.

Face à cette réalité, l'Europe doit tirer les leçons d'un approvisionnement devenu structurellement incertain. Plus que jamais, la transition énergétique apparaît comme une urgence non pas idéologique, mais pragmatique. Réduire notre dépendance au pétrole, diversifier nos sources d'énergie et renforcer notre efficacité énergétique ne sont plus des options : ce sont des conditions de notre survie économique et géopolitique.

Source : Les Crises.fr publié le 10/06/2025

EGYPTE

CMA CGM conclut un accord de partenariat pour la gestion du port sec du 6 Octobre

Le géant du transport maritime français CMA CGM a signé, vendredi 11 avril, un partenariat stratégique avec le port sec du 6 octobre (ODP), par lequel il doit acquérir 35% du projet, selon un communiqué publié sur la page officielle du ministère des Transports. L'Autorité du Canal de Suez évoque avec l'armateur CMA CGM la situation sécuritaire en mer Rouge. L'accord a été signé entre Christine Cabau, la vice-présidente « actifs et opérations » de CMA CGM et Ahmed Elsewedy, PDG d'Elsewedy Electric, représentant du consortium Elsewedy Electric et DB Schenker qui gère l'ODP en partenariat avec l'Autorité générale des ports secs. Le communiqué n'indique ni les détails financiers ni le coût de cette acquisition. « Ce partenariat avec la société CMA CGM va faciliter le mouvement des exportations et des importations, grâce à des procédures douanières numériques rapides et efficaces », a annoncé Kamel Al-Wazir, le ministre des Transports lors de la cérémonie de signature des contrats. Ce partenariat est une étape importante du plan du gouvernement qui vise à faire de l'Egypte un hub régional pour le transport, la logistique et le commerce du transit. L'accord permettra de lier le port sec de 6 Octobre au terminal Tahya Misr et au port maritime d'Alexandrie. « Cet investissement souligne l'engagement à long terme de notre société à soutenir la croissance des chaînes d'approvisionnement en Egypte. Il établit un lien entre notre réseau maritime mondial et l'Egypte », a dit Cabau, d'après le communiqué du ministère des Transport. Elle a souligné que les investissements dans les terminaux d'Alexandrie et de Sokhna ouvrent de nouveaux horizons au développement des chaînes d'approvisionnement égyptiennes.

TUNISIE

Tunis explore un partenariat stratégique avec le groupe hospitalier italien San Donato

En marge de la conférence internationale « Une seule santé » tenue à Tunis les 14 et 15 juin 2025, le ministre de la Santé, Mustapha Ferjani, a rencontré une délégation du prestigieux groupe hospitalier italien San Donato.

Cette réunion de haut niveau, organisée en présence de cadres du ministère, visait à renforcer les axes de coopération médicale entre la Tunisie et l'Italie, dans un contexte de réforme sanitaire et d'ouverture accrue sur les partenariats internationaux.

Un acteur majeur de la santé en Europe

Le Groupe San Donato (Gruppo San Donato – GSD) est le premier groupe hospitalier privé en Italie. Fondé en 1957, il regroupe aujourd'hui plus de 50 établissements de santé, dont plusieurs centres universitaires, cliniques de pointe et hôpitaux spécialisés. Chaque année, plus de 5 millions de patients sont pris en charge dans ses structures, avec un personnel de plus de 18 000 collaborateurs, dont 6 000 médecins. Le groupe est notamment reconnu pour son

excellence en chirurgie cardiaque, en neurosciences, en orthopédie et en oncologie.

Vers une coopération renforcée en chirurgie cardiaque pédiatrique

Selon le communiqué officiel publié par le ministère de la Santé, les échanges ont particulièrement porté sur la chirurgie cardiaque pédiatrique, un domaine jugé prioritaire face à la hausse des besoins en soins spécialisés chez les enfants tunisiens. Le groupe San Donato, reconnu pour son expertise dans ce domaine en Europe, a exprimé sa volonté de collaborer activement avec les institutions tunisiennes. Parmi les pistes concrètes évoquées figure la mise en place d'un partenariat structuré entre le groupe italien et l'hôpital pour enfants Bechir Hamza à Tunis. Ce partenariat pourrait inclure un soutien technique, des transferts de compétences et une assis-

tance médicale directe visant à améliorer la prise en charge des pathologies cardiaques complexes chez l'enfant. Recherche scientifique et échanges d'expertise au cœur des discussions. Outre les questions cliniques, la réunion a également abordé les opportunités de collaboration en matière de recherche scientifique et d'échange de savoir-faire médical. L'objectif est double : d'une part, faire bénéficier les équipes médicales tunisiennes de l'expérience et des avancées technologiques italiennes ; d'autre part, favoriser l'émergence de programmes conjoints dans la formation continue, la recherche appliquée et les essais cliniques. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique plus large impulsée par le ministère de la Santé pour moderniser le système hospitalier tunisien et renforcer son attractivité en tant que plateforme régionale de soins.

POUR 277 MILLIONS DE DOLLARS

L'entreprise saoudienne Almarai acquiert Pure Beverages Industry Co

La transaction sera financée par les flux de trésorerie internes d'Almarai et est soumise à la réalisation de toutes les conditions contractuelles et à l'obtention des approbations réglementaires nécessaires dans le Royaume. Shutterstock Le géant saoudien des produits laitiers Almarai a signé un accord pour l'acquisition de Pure Beverages Industry Co. pour 1,04 milliard de SR (277 millions de dollars), dans le but de diversifier ses offres et de renforcer sa position sur le marché. Pure Beverages Industry Co. est un producteur d'eau potable en bouteille dans le Royaume, connu pour ses marques "Ival"

et "Oska". L'entreprise exploite des installations modernes et respecte des normes de production établies, en mettant l'accent sur la qualité et la durabilité. Les fusions et acquisitions se multiplient en Arabie saoudite, car le pays poursuit ses efforts de diversification économique et de privatisation dans le cadre de Vision 2030, une stratégie qui encourage les investissements étrangers et soutient l'entrepreneuriat local. Dans un communiqué, Almarai a déclaré : "Cette acquisition stratégique s'inscrit dans le plan d'Almarai visant à diversifier son offre de boissons et à renforcer sa position sur le marché. Nous

pensons que cette opération créera de la valeur ajoutée pour nos actionnaires". La transaction sera financée par les flux de trésorerie internes d'Almarai et est soumise à la réalisation de toutes les conditions contractuelles et à l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires dans le Royaume. Almarai a également confirmé qu'aucune partie liée n'était impliquée dans la transaction et s'est engagée à divulguer toute mise à jour importante concernant l'opération à l'avenir. Fondée en 1977, Almarai est l'une des plus grandes entreprises de production et de distri-

bution alimentaire du Moyen-Orient, proposant des produits laitiers frais, des yaourts et des fromages, ainsi que des jus, des produits de boulangerie, de la volaille et des produits de nutrition infantile. Cotée au Tadawul depuis 2005, elle reste l'une des entreprises les mieux valorisées du marché. Selon l'Autorité générale des statistiques, l'eau en bouteille était la principale source d'eau potable utilisée par les ménages en Arabie saoudite en 2023, avec un taux de dépendance de 57,24 %. Viennent ensuite l'eau du réseau public (23,56 %) et l'eau des citernes (18,60 %).

MAURITANIE

Deuxième édition du Festival des pêcheurs traditionnels à Kaédi

Le ministre de la Culture, des Arts, de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du Gouvernement, M. El Houssein Ould Medou, en compagnie du wali du Gorgol, M. Mohamed Moctar Ould Abdi, a présidé samedi soir à Kaédi le lancement de la deuxième édition du festival des pêcheurs traditionnels, organisé sous le Haut Patronage de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, sous le thème : « L'unité nationale et la solidarité sociale ». Dans une allocution prononcée à cette

occasion, le ministre a souligné l'importance de ce festival, considéré comme une fête de la culture, de l'économie et de l'histoire, et une occasion de rappeler les grands efforts déployés par cette région de notre cher pays dans divers domaines économiques et culturels. Il a souligné le rôle joué par les villes de la rive, qui ne sont pas seulement des villes au bord des fleuves, mais plus encore, des villes de civilisation et de rayonnement. Il a ajouté que la ville de Kaédi est l'une de ces villes où la voix du patriotisme s'est élevée très tôt pour former

une identité nationale qui englobe toutes nos cultures, nos langues et nos passés, soulignant que cette ville était et est toujours une destination pour les pactes d'unité et de fraternité, sur ses places toutes les caractéristiques mauritaniennes se sont embrassées, et entre ses routes toutes nos caractéristiques sont apparues ; nous y avons puisé l'inspiration du fleuve sa constance et sa lutte, et de la terre sa constance et son don. Il a déclaré que le choix de la culture de la pêche traditionnelle comme thème central de ce festival est un choix identitaire en soi, notant que ce

type de pêche va au-delà de la dimension économique ; ce n'est pas seulement un moyen honorable de mener une vie décente ; c'est la trace des ancêtres et de leur histoire, l'histoire de l'appartenance humaine et le symbole de leur lien à leur terre et à l'eau. Il a rappelé que ce festival est l'occasion de célébrer un patrimoine qui exprime l'esprit de solidarité communautaire et des savoir-faire transmis de génération en génération et liés aux coutumes et aux traditions, constituant une ressource essentielle de notre patrimoine, de notre économie et de notre cohésion.

MARCHÉ RÉGIONAL AFRICAIN

Le Mali lève 30 milliards FCFA, dont 70% auprès d'investisseurs locaux

L'opération est principalement soutenue par les investisseurs nationaux, qui ont contribué à hauteur de 21,6 milliards FCFA (environ 38 millions \$). Cette mobilisation reflète l'intérêt croissant pour le financement intérieur.

L'Etat malien a mobilisé 30 milliards FCFA (52,8 millions \$) sur le marché régional de la dette publique, à l'issue d'une opération organisée par l'agence UMOA-Titres, dont les résultats ont été publiés le mercredi 11 juin 2025. L'essentiel des souscriptions, soit 70,75% (21,6 milliards FCFA), provient d'investisseurs maliens, confirmant une forte mobilisation nationale de l'épargne intérieure. Le reste du montant levé a été souscrit par des investisseurs de pays voisins : 2,65 milliards FCFA de la Guinée-Bis-

sau, 2,55 milliards du Burkina Faso, 1,405 milliard du Sénégal et 1,06 milliard de la Côte d'Ivoire. Le montant total des offres reçues a atteint 30,53 milliards FCFA. Pour Bance Boukaré, spécialiste des marchés financiers dans la région, cette forte participation des investisseurs maliens est un signal positif. Elle montre que l'épargne domestique peut jouer un rôle direct dans le financement du développement. Selon lui, investir dans les titres publics n'est pas seulement une stratégie de placement, mais aussi une contribution à la

mise en œuvre des politiques publiques, à la stabilité financière et à la réduction de la dépendance extérieure. « Nos Etats ont besoin de nous. Il est temps que nos entreprises, institutions financières, et citoyens engagés participent plus activement à ces opérations. Car derrière chaque souscription, c'est un hôpital, une école, une route qui se finance. Et si chaque pays de l'UMOA favorisait davantage cette dynamique d'investissement patriotique ? », lance-t-il, invitant les autres pays de la zone à suivre cet exemple.

TANZANIE

27 millions \$ mobilisés pour vacciner le cheptel en 2025

En Tanzanie, le gouvernement prévoit un budget de 69,2 milliards de shillings (26,5 millions \$) pour financer la campagne nationale de vaccination et d'identification du cheptel en 2025. Selon les informations relayées par les médias locaux, ce pro-

gramme, qui débutera officiellement le 16 juin 2025 à Bariadi, vise à protéger le cheptel contre cinq maladies contagieuses prioritaires, dont la péripneumonie contagieuse des bovins (PPCB), la peste des petits ruminants (PPR), la maladie de Newcastle (MN),

la variole et la grippe aviaire. Selon Ashatu Kijaji, ministre de l'Élevage et de la Pêche, l'objectif est de parvenir à vacciner environ 70 % de l'effectif du cheptel national, estimé à près de 190 millions d'animaux.

CÔTE D'IVOIRE

Le secteur privé appelé à investir dans la 2^e transformation de l'hévéa

La Côte d'Ivoire est le premier producteur africain de caoutchouc naturel et le troisième au niveau mondial, derrière la Thaïlande et l'Indonésie. Face à la saturation du segment de la première transformation, la filière est désormais appelée à diversifier son offre de produits à valeur ajoutée. En Côte d'Ivoire, le Conseil Hévéa-Palmiers à huile ne délivrera plus de nouvelles autorisations pour l'installation ou l'extension de la capacité des usines de pre-

mière transformation des produits issus de l'hévéa, et ce jusqu'à nouvel ordre. Cette nouvelle mesure vise notamment à freiner une croissance industrielle devenue déséquilibrée par rapport à la production de matière première dans la filière. Dans un communiqué publié le 4 juin sur son site, le Conseil Hévéa-Palmiers à huile a révélé que le segment de la première transformation de la filière, qui consiste à transformer le latex brut récolté sur les arbres d'hé-

véa en caoutchouc naturel solide, est actuellement en surcapacité. Face à cette situation, le régulateur encourage les investisseurs privés à réorienter leurs capitaux vers la seconde transformation (fabrication de pneus, produits techniques, caoutchouc moulé) encore marginale, mais aussi vers la valorisation des graines et du bois d'hévéa. Pour les autorités, l'enjeu est désormais d'améliorer la création de valeur ajoutée et de diversifier les dé-

bouchés dans la filière. La perspective d'une réorientation des capitaux privés pourrait accélérer l'émergence de secteurs encore embryonnaires comme la bioénergie qui valorise les sous-produits agricoles. Dans la filière hévéa, plusieurs initiatives illustrent déjà cette dynamique. À Divo, la Société des Energies Nouvelles (SODEN) a annoncé le 3 juin 2025 son intention de développer une centrale de 76 MW alimentée par des déchets agricoles, dont les

hévéas en fin de vie. En parallèle, le groupe Eni transforme des graines d'hévéa en huile végétale pour ses bioraffineries. Après une phase pilote réussie, l'entreprise a signé le 28 mai dernier, un accord avec le gouvernement pour structurer une filière nationale des biocarburants. Autant de projets qui offrent de nouveaux débouchés énergétiques, tout en générant des revenus supplémentaires pour les petits producteurs.

« MISSION 300 » À LONDRES

Burundi, Ghana, Mozambique, Togo et Zimbabwe présentent leurs pactes énergétiques nationaux

L'initiative « Mission 300 », lancée par le Groupe de la Banque africaine de développement et le Groupe de la Banque mondiale, en collaboration avec d'autres partenaires au développement pour raccorder 300 millions de personnes en Afrique à l'électricité d'ici 2030, continue de prendre de l'ampleur alors que davantage de pays présentent des pactes énergétiques pour atteindre leurs objectifs nationaux. Lors d'une réunion de la « Mission 300 » à Londres, le Burundi, le Ghana, le Mozambique, le Togo et le Zimbabwe sont

devenus les derniers pays en date à présenter des pactes énergétiques nationaux, exposant leurs ambitions pour faire progresser les réformes essentielles du secteur énergétique nécessaires à la réussite de l'initiative. La réunion, qui s'est tenue mercredi 4 juin 2025 à Londres, a exploré les moyens de mobiliser et de lever des capitaux privés supplémentaires pour l'accès à l'énergie en Afrique. Une première cohorte de 12 pays, avait présenté ses pactes au Sommet africain de l'énergie en janvier dernier, à Dar es Salam, en Tanzanie. Il s'agissait de la pre-

mière réunion continentale sur la « Mission 300 », qui a abouti à la Déclaration de Dar es Salam sur l'énergie, engageant les dirigeants africains à mettre en œuvre leurs pactes énergétiques. Le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, a déclaré lors de la réunion que l'initiative « Mission 300 » s'appuyait sur les progrès remarquables réalisés par le Groupe de la Banque au cours de la dernière décennie, qui a vu le nombre de personnes en Afrique raccordés à l'électricité augmenter de plus d'un tiers.

« Dès le début de ma présidence en 2015, j'ai fait de l'accès à l'énergie une priorité absolue en lançant le New Deal pour l'énergie en Afrique. À l'époque, 39 % seulement de la population du continent avait accès à l'électricité. En 2023, ce chiffre était passé à 53 % », a déclaré M. Adesina devant un auditoire composé de dirigeants de banques multilatérales de développement, de ministres de haut rang de toute l'Afrique, de représentants du secteur privé et de partenaires au développement.

AFRIQUE DU SUD

La plateforme agricole Nile.ag lève 11,2 millions \$ pour financer son expansion

Provenant d'AfricInvest, du FMO et de Platform Investment Partners, ce financement soutiendra le développement des services agricoles numériques de Nile.ag et l'élargissement de sa présence en Afrique australe. La plateforme sud-africaine Nile.ag, active dans la commercialisation de produits agricoles frais, a obtenu un investissement en capital de 200 millions de rands, environ 11,2 millions \$. L'annonce a été faite le jeudi 12 juin 2025. La levée de fonds a été menée par Cathay AfricInvest Innovation Fund (CAIF), géré par AfricInvest, avec la participation de la banque de développement néerlandaise FMO et de Platform Investment Partners. Elle vise à accélérer l'expansion de Nile.ag en Afrique australe. L'entreprise prévoit notamment de renforcer sa plateforme de vente d'intrants agricoles et de lancer de nouveaux produits de financement à destination des agriculteurs. Ces services seront développés en partenariat avec plusieurs banques, pour faciliter l'accès des agriculteurs aux marchés, aux intrants et au crédit. Créée en 2021, elle entend simplifier la commercialisation de produits agricoles. Elle permet aujourd'hui aux agriculteurs sud-africains de vendre leurs produits en ligne, y compris à des acheteurs situés au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est. En 2024, environ 225 000 tonnes de produits agricoles ont transité par elle. Parallèlement, Nile.ag a diversifié ses services : gestion complète du cycle agricole, commande de semences et d'engrais, et fourniture de matériel pour la période post-récolte.

ARGENTINE

Le plan qui a transformé le pays

La nouvelle trajectoire de l'Argentine est clairement prometteuse, mais ses fondations restent fragiles. «Les propositions de Javier Milei concernant la dollarisation (de l'économie argentine) et l'austérité budgétaire ne tiennent compte ni de la complexité des économies actuelles ni des leçons à tirer des crises. Elles pavent la voie à l'aggravation d'inégalités déjà criantes.»

Tel était l'avertissement lancé par une centaine d'économistes qui, à l'approche des élections présidentielles de 2023, craignaient que les politiques de Javier Milei ne représentent un risque existentiel pour l'avenir de l'Argentine. À première vue, leur inquiétude paraissait fondée. Pourtant, les électeurs lui ont accordé une victoire très nette (55,7% des voix au 2e tour du scrutin, un record depuis le retour de l'Argentine à la démocratie en 1983). Par contre, le parti de Javier Milei, «La Libertad Avanza» (LLA) n'a pas réussi à tirer parti de ce succès puisqu'il ne détient que 39 des 257 sièges de la chambre des députés et 8 des 72 sièges du sénat. Cette faible représentation aurait pu représenter un sérieux problème dans la mesure où le nouveau président avait besoin du soutien du législateur pour pouvoir réécrire toute la politique économique argentine. De fait, il y est parvenu en courtisant les gouverneurs influents du pays, en s'appuyant sur des alliances fragiles au sein du législatif et en poussant au maximum (voire au-delà) les prérogatives de l'exécutif.



Un plan en 3 étapes

Le plan de réforme du nouveau président comportait trois étapes. La première consistait à appliquer une «thérapie de choc» (dévaluation brutale du peso argentin, passé de 400 à 800 pesos pour un dollar) et à instaurer la rigueur budgétaire (ré-

duction drastique des dépenses publiques). Résultat, l'Argentine est parvenue à dégager un excédent budgétaire, le premier depuis plus de dix ans. L'inflation qui avait atteint un record de 25,5% en décembre 2023, à la suite de la dévaluation du peso, est retombée à son plus bas mensuel depuis trois ans (2,2% en janvier 2025). Quant au taux de pauvreté, après avoir grimpé jusqu'à 55% début 2024, il est revenu à 38% dans le courant de l'année. Démarrée en juin 2024, la deuxième phase du plan de réforme portait sur la stabilisation monétaire et les réformes financières. L'un des changements importants de la politique monétaire a été le transfert de la responsabilité du paiement des intérêts de certains instruments financiers de la Banque centrale au Trésor. Ce transfert de la charge des intérêts au Trésor a permis à la Banque centrale de ne plus avoir à imprimer de la monnaie pour honorer ses obligations. La politique monétaire s'est ainsi trouvée découplée des pressions inflationnistes, ce qui permettait à la Banque centrale de relever ses taux au-dessus de l'inflation sans déstabiliser l'économie.

TAÏWAN

Taipeh place les géants chinois Huawei et Smic sur sa liste noire des exportations

Les entreprises de Taïwan qui souhaitent vendre leurs produits high-tech à Huawei devront solliciter une autorisation auprès du gouvernement. Taïwan a placé le géant chinois de la tech Huawei et son compatriote du secteur des puces, Smic, sur une liste noire en matière d'exportations, restreignant davantage l'accès de Pékin aux technologies de pointe. «Sur la base de la prévention de la prolifération des armes et d'autres

considérations relatives à la sécurité nationale, un total de 601 entités (...) ont été ajoutées à la liste (...) dont des entreprises chinoises» comme Huawei et Semiconductor Manufacturing International Corp (Smic), a indiqué le ministère taïwanais des Affaires économiques dans un communiqué publié dimanche. Les sièges des autres organisations figurant sur cette «liste des entités stratégiques dans le secteur des marchandises high-

tech» se trouvent en Russie, au Pakistan, en Iran ou encore en Birmanie, ajoute la même source. Les entreprises de l'archipel qui souhaitent vendre leurs produits high-tech à Huawei et Smic ou à toute autre entreprise listée devront solliciter une autorisation auprès du gouvernement de Taïwan, territoire qui produit plus de la moitié des semi-conducteurs de la planète, et notamment toutes les puces les plus sophistiquées.

Bataille de suprématie La mesure porte un nouveau coup aux entreprises chinoises de la tech. Les États-Unis ont renforcé ces dernières années leurs efforts pour limiter les exportations de puces dernier cri vers la Chine, craignant qu'elles ne servent à l'armée chinoise et soucieux de conserver la domination américaine dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA).

SUISSE

Les prévisions de croissance 2025 et 2026 abaissées

Le ministère de l'Economie en Suisse a abaissé lundi ses prévisions de croissance pour 2025 et 2026 face un climat d'incertitude persistant. Pour 2025, le groupe d'experts de la Confédération, chargé de réaliser des estimations pour le ministère de l'Economie, s'attend désormais à une progression du produit intérieur brut (PIB) de 1,3%, contre 1,4% escompté auparavant. Les experts de la Confédération s'attendent ensuite à une croissance de 1,2% en 2026, contre 1,6% estimé lors de leurs précédentes prévisions de mars, a indiqué le ministère de l'Economie dans un communiqué. Au premier trimestre, le PIB de la Suisse a enregistré une accélération, grimpant de 0,8% par rapport au trimestre précédent sous l'effet d'un bond des exportations de produits pharmaceutiques, après une croissance de 0,6% au quatrième trimestre 2024. "Les effets d'anticipation liés à la perspective de hausse des droits de douane étatsuniens ont vraisemblablement joué un rôle à cet égard, comme on a pu l'observer en Irlande et en Allemagne", a indiqué le ministère de l'Economie dans le communiqué. "Il faut donc s'attendre à ce que l'évolution soit nettement plus timide pendant le reste de l'année", a-t-il ajouté. Les droits de douane dits "réciproques" introduits au début du mois d'avril par l'administration américaine ont été limités à 10% jusqu'à début juillet, a fait valoir le ministère de l'Economie. Mais "le climat général d'incertitude sur le front économique et commercial continue de peser sur les perspectives de l'économie mondiale" et par conséquent, "sur la conjoncture suisse". La faible inflation devrait cependant soutenir la consommation, aidant à stabiliser la conjoncture, selon les experts de la Confédération. Ces derniers ont abaissé leur prévision d'inflation à 0,1% pour 2025 (contre 0,3% auparavant) et à 0,5% pour 2026 (contre 0,6% précédemment).

EUROPE

La BCE est confiante sur son objectif d'inflation et sur la stabilité de l'euro

Les droits de douane imposés par le président américain Donald Trump pèseront sur la croissance économique et les prix de la zone euro pour plusieurs années, a déclaré lundi Luis de Guindos, vice-président de la Banque centrale européenne (BCE), tout en affirmant qu'il y a peu de risque que l'inflation tombe trop bas ou que la hausse de l'euro par rapport au dollar devienne une préoccupation majeure. La BCE a baissé ses taux directeurs en juin et signalé une pause à venir dans sa politique d'assouplissement monétaire malgré des projections d'inflation inférieure à son objectif de 2%, en raison de la hausse de l'euro par rapport au dollar et de l'augmentation des prix

du pétrole ravivant les craintes autour d'un contexte d'inflation faible comme la décennie ayant précédé la pandémie mondiale de COVID-19. "Nous estimons que les risques d'inflation sont équilibrés", a déclaré Luis de Guindos dans une interview accordée à Reuters, jugeant au contraire que l'objectif d'inflation de la BCE est à portée de main. Les tensions sur le marché du travail et les pressions des syndicats pour exiger des hausses de salaire soutiendront la croissance des salaires de 3% et permettront à l'inflation de rebondir après avoir chuté à 1,4% en mai, a affirmé le vice-président de l'institution de Francfort. Selon lui, les investisseurs, qui parient

désormais sur une seule baisse supplémentaire des taux d'intérêt de la BCE vers la fin de l'année, ont correctement interprété le message de la présidente de l'institution, Christine Lagarde. "Je pense que les marchés croient et escomptent que nous sommes très proches de notre objectif d'une inflation durable de 2% à moyen terme", a-t-il déclaré. L'inflation dans la zone euro est désormais conforme aux objectifs et aucun dépassement durable n'est probable, a également déclaré lundi le président de la Bundesbank, Joachim Nagel, lors d'une conférence à Francfort. L'euro a augmenté de 11% par rapport au dollar au cours des trois derniers mois, atteignant jeudi son niveau le

plus élevé depuis près de quatre ans, à savoir 1,1632 dollar.

L'Euro comme monnaie de réserve ?

Outre les conséquences néfastes pour les exportateurs, déjà confrontés aux droits de douane américains, un euro fort pourrait mécaniquement peser sur les prix à l'importation. Luis de Guindos a toutefois estimé que le taux de change n'avait pas été volatil et que son appréciation n'avait pas été rapide, deux paramètres clés selon lui. "Je pense qu'à 1,15 dollar, le taux de change de l'euro ne sera pas un obstacle majeur", a-t-il indiqué.

APRÈS UNE PANNE MAJEURE

Google Cloud rétablit ses services

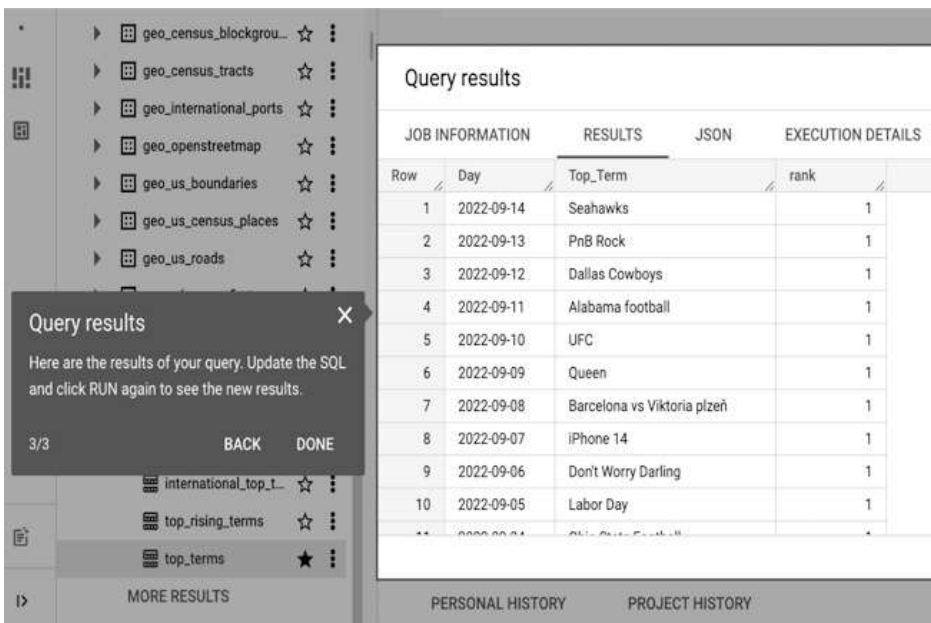
Jeudi, une mauvaise mise à jour a provoqué une panne mondiale de Google Cloud, paralysant de nombreux services pendant plus de sept heures avant leur rétablissement complet.

L'incident, déclenché jeudi en fin de matinée (heure locale Pacifique), a été causé par une mauvaise configuration dans les systèmes IAM (Identity and Access Management) de Google Cloud. La panne a été résolue à 22 h 18 UTC, selon le rapport Service Health du fournisseur. Mais cette défaillance a perturbé plusieurs services critiques de l'infrastructure cloud, notamment App Engine, Firestore, Cloud SQL, BigQuery et Memorystore. Par ailleurs, des services s'appuyant sur ces composants ont ainsi connu des pannes partielles ou un fonctionnement dégradé.

Cloudflare a été l'un des premiers à signaler des anomalies sur ses services dont Workers KV, Access Authentication, Workers AI, Stream, ainsi que certaines parties de son tableau de bord. « Il s'agit d'une panne Google Cloud », a confirmé un porte-parole de la société. Selon Downtetector, site spécialisé dans le suivi des interruptions, le pic de signalements s'est produit vers 14h30 avec des perturbations persistantes signalées jusqu'en fin d'après-midi.

Des pannes en cascade dans l'écosystème Google

Cette panne a eu des répercussions en cascade sur l'écosystème Google. De



Query results			
JOB INFORMATION		RESULTS	JSON
Row	Day	Top_Term	rank
1	2022-09-14	Seahawks	1
2	2022-09-13	PnB Rock	1
3	2022-09-12	Dallas Cowboys	1
4	2022-09-11	Alabama football	1
5	2022-09-10	UFC	1
6	2022-09-09	Queen	1
7	2022-09-08	Barcelona vs Viktoria plzeň	1
8	2022-09-07	iPhone 14	1
9	2022-09-06	Don't Worry Darling	1
10	2022-09-05	Labor Day	1

nombreux utilisateurs ont rencontré des dysfonctionnements sur Gmail, Drive, Docs, Calendar, Meet et Chat, tandis que les appareils connectés Google Home et Nest ont subi des pertes de connectivité. Les services Gemini et plusieurs fonctionnalités liées à la recherche, comme Google Lens ou Discover, ont également été temporairement indisponibles. Sur les réseaux sociaux, de nombreux témoignages ont également fait état de pannes affectant la recherche vocale et l'assistant Google.

D'autres grandes entreprises ont aussi ressenti les effets de la panne, notamment Spotify, Discord, Snap, Shopify, Replit, Anthropic, Character Technologies, fuboTV et UPS, qui ont signalé des interruptions partielles ou une dégradation de leurs services.

Une mise à jour provoquant un déni de service

Dans la soirée, un porte parole de Google a déclaré : « Suite à une interruption

affectant plusieurs services Google Cloud, tous les produits ont désormais été entièrement restaurés. » De son côté, le CEO Thomas Kurian, a posté sur X : « Nous avons travaillé intensément sur la panne aujourd'hui et tous les produits et régions sont maintenant pleinement rétablis. Nous regrettons profondément la perturbation occasionnée à nos clients. »

Selon le premier rapport d'incident de Google Cloud, la panne a été causée par une mise à jour automatisée de quota non valide dans le système de gestion des API, déployée à l'échelle mondiale. Les requêtes d'API externes ont été rejetées comme un déni de service. Pour remédier à la situation, le service cloud de Google a contourné la vérification des quotas erronés, permettant une récupération dans la plupart des régions en moins de deux heures. L'entreprise a reconnu que cet incident était évitable et s'engage à mener plusieurs actions. Tout d'abord renforcer ses systèmes en empêchant notamment que des données invalides ou corrompues provoquent des pannes. Puis la société limitera la propagation mondiale non protégée des métadonnées et améliorera ses tests, sa surveillance et la gestion des erreurs système pour mieux gérer les données invalides.

Chaleur : comment éviter la surchauffe de son PC portable ?

Les humains ne sont pas les seuls à souffrir de la chaleur. Les températures ont subi une très forte augmentation tout au long du mois de juillet, et cela impacte également les appareils électroniques. Pour éviter toute déconvenue durant ces longues et chaudes journées d'été, il est important d'éviter leur surchauffe, en particulier celle des ordinateurs. De nos jours, les ordinateurs portables se passent de système de refroidissement performant au profit d'une dissipation passive ou de petits ventilateurs. L'objectif étant de limiter la taille générale du PC et d'en limiter le bruit. La conséquence de ce choix de design est un plus grand risque de surchauffe, en particulier lorsque les températures extérieures grimpent.

Gare au soleil

Le soleil n'est pas le meilleur ami de votre ordinateur portable. En intérieur comme en extérieur, il peut accélérer la surchauffe de votre machine lorsque ses rayons sont en contact direct avec cette dernière. Il peut faire chauffer le plastique ou le métal du châssis ainsi que les composants internes, même derrière des vitres.

Pas d'ordinateur portable posé directement sur les genoux

Pour peu que vous soyez un humain fonctionnant normalement, vos cuisses ne font pas bon ménage avec votre ordinateur portable. S'en servir en guise de support, c'est favoriser l'augmentation de la chaleur interne de sa machine (tout en s'occasionnant quelques douleurs au cou...). Si ce n'est pas votre ordinateur qui vous alerte en premier, alors ce devrait être la sensation de brûlure qui irradiera vos cuisses et vous fera comprendre qu'un support plus rigide et avec une meilleure dissipation de la chaleur fera un meilleur travail. Si vous vous trouvez dans un endroit sans table ou support, un magazine ou un plateau-repas devraient faire l'affaire.

Assurez-vous de ne pas bloquer la ventilation

Du fait de la course à la finesse et à la miniaturisation, les ordinateurs portables modernes sont rarement dotés de canaux d'aération dédiés, mais ils peuvent tout de même aspirer de l'air par les ports ou même par le clavier afin de maintenir les composants principaux au frais. Il est donc important de ne pas laisser les ports obstrués et de ne pas poser d'objets sur le clavier. Si votre ordinateur portable fait parti des modèles disposant d'évents, assurez-vous qu'ils ne soient pas bloqués ou encombrés par la poussière.



Utilisez le mode économie d'énergie

Pour mieux s'adapter à leur environnement, les ordinateurs portables Windows ont différents modes d'alimentation. Le mode par défaut optimise les performances de votre ordinateur portable lorsqu'il sur secteur et réduit la cadence lorsque vous l'utilisez sur batterie afin d'économiser de l'énergie. Ce mode d'économie d'énergie fonctionne également bien pour prévenir la surchauffe durant des températures estivales puisqu'il diminue la puissance et donc la chaleur produite par les composants. Pour activer le mode d'économie de la batterie, cliquez sur la pe-

tite icône de la batterie dans le coin inférieur droit et vous devriez voir un curseur permettant de privilégier l'autonomie ou les performances. En faisant glisser le curseur vers l'extrême gauche vous passerez en mode économie d'énergie. Votre ordinateur portable mettra plus de temps à exécuter des tâches intensives, mais vous ne remarquerez probablement pas de différence dans l'utilisation quotidienne.

Surveillez la température de votre processeur

Il existe de nombreux petits utilitaires qui vous permettent de surveiller la température de votre

processeur. L'un des plus efficaces est Speccy, un petit programme disponible en téléchargement gratuit qui surveille toutes sortes de choses à l'intérieur de votre ordinateur portable, y compris les températures du processeur. Les indicateurs de température moyenne passent au rouge lorsque l'ordinateur est en danger de surchauffe. Ne vous inquiétez pas trop si c'est le cas de temps en temps ou lorsque vous faites quelque chose d'intensif, comme du gaming. Mais si la température moyenne dépasse régulièrement 90 °C, il est temps d'éteindre l'ordinateur et d'éviter les dommages.

CE CONSTRUCTEUR N'A D'AUTRE CHOIX QUE DE RECONNAÎTRE LA SUPÉRIORITÉ DE LA CHINE POUR LES VOITURES ÉLECTRIQUES

Alliance ou allégeance ?

Quand on pense aux technologies embarquées, à la connectivité et à l'IA, c'est d'abord vers la Chine que les regards se tournent en premier. Toyota, géant historique de l'industrie, l'a aussi bien compris et signe une alliance avec les géants chinois de la tech que sont Xiaomi, Huawei et Momenta. Lors de son Technology Day 2025, la marque a en effet levé le voile sur deux nouvelles plateformes pour véhicules électrifiés, une architecture électronique de nouvelle génération et des systèmes d'IA embarqués. Le futur bZ7, bardé de capteurs LiDAR et piloté par HarmonyOS 5.0 sera l'incarnation de cette stratégie.

Face à la montée en puissance des constructeurs chinois, Toyota a choisi une stratégie inattendue : s'allier à ses concurrents. Lors de son Technology Day 2025, Toyota a en effet officialisé des partenariats avec Xiaomi, Huawei et Momenta pour accélérer son électrification, la connectivité et l'intelligence de ses futures voitures.

Quand Toyota s'en remet aux géants de la tech chinoise

L'automobile mondiale vit un bouleversement sans précédent. Après avoir longtemps dominé grâce à ses moteurs thermiques, GAC Toyota — la coentreprise sino-japonaise du groupe — sous la pression du marché chinois, se tourne désormais vers des partenaires inédits : les géants technologiques Xiaomi, Huawei et Momenta. Objectif : accélérer sa montée en puissance dans les domaines de l'électrification, du software et de la conduite, dite, intelligente. Ce plan de transformation, baptisé "China R&D 2.0", se déploie autour de deux nouvelles plateformes techniques. La première, pensée pour des véhicules des segments B et C, accueillera notamment la future bZ3X, optimisée pour l'espace intérieur et l'efficacité énergétique. La seconde, plus imposante, est conçue pour des modèles jusqu'à 5,3 mètres, compatibles avec les motorisations 100 % électriques (BEV), hybrides rechargeables (PHEV) et à prolongateur d'autonomie (REEV), particulièrement en vogue en Chine. Première incarnation de cette plateforme multi-énergie : la bZ7, une berline premium attendue en Chine pour mars 2026. Elle sera d'ailleurs équipée d'un capteur LiDAR, signal clair que Toyota ambitionne désormais de rivaliser sur le terrain de la conduite autonome.

Xiaomi, Huawei et Momenta, les maîtres de l'habitacle ?

Pour commencer soulignons que le partenariat avec Xiaomi est l'un des plus surprenants. C'est la première fois que le géant de l'électronique grand public, jusque-là cantonné à ses propres ambitions automobiles, s'allie directement à un constructeur mondial. La bZ7, futur fleuron de la gamme, sera capable d'interagir nativement avec l'ensemble de l'écosys-



tème Xiaomi — tablettes, enceintes connectées, objets du quotidien. L'idée vendue est évidemment de proposer une passerelle entre l'écosystème de la maison et celui de la voiture pour offrir une forme de continuité numérique. Avec Huawei, la collaboration pourra aussi permettre à la marque japonaise de devenir plus concurrentiel. La bZ7 sera le premier modèle à embarquer HarmonyOS 5.0, le système d'exploitation du

géant chinois, soutenu par une puce Kirin et un large écran tactile de 15,6 pouces. Toyota est un peu à la peine pour le moment en ce qui concerne le multimédia est la synergie entre Huawei et Toyota pourrait avoir des effets bénéfiques. Toutefois, nous avons deux réserves sur ce point. Non seulement il n'est pas dit qu'HarmonyOS arrive chez nous, mais en plus Huawei n'est pas en odeur de sainteté en Europe. Accusé de servir de tête de

pont à l'espionnage chinois, la marque est non seulement exclue des réseaux 5G mais en plus elle a perdu sa licence Android auprès de Google. Impossible donc de bénéficier du playstore, Gmap, Gmail etc ... un vrai handicap quand on voit ce qu'une certaine concurrence propose avec Android Automotive (que ce soit avec ou sans les GAS d'ailleurs). Enfin, Momenta vient compléter le triptyque. Spécialiste de la conduite autonome, l'entreprise apporte son savoir-faire à la bZ3X, qui embarquera la version 6.0 de son système d'aide à la conduite enrichie de près de 50 nouvelles fonctionnalités. Ce système, fondé sur un « world model », permet d'analyser les situations de conduite complexes, d'interpréter les gestes et la voix, et d'anticiper les comportements grâce à des données de simulation. Les prochaines versions intégreront la reconstruction en temps réel des scénarios routiers où le véhicule adapte ses décisions en interaction avec ses passagers.

Une voiture qui vous observe et vous comprend ?

Toyota prévoit d'ici 2028 des capteurs capables de mesurer en temps réel la posture, la fatigue ou le regard du conducteur. Le véhicule pourra alors adapter son comportement — suspension, alertes, assistance — à l'état de vigilance de son utilisateur. Une plateforme numérique de contrôle du châssis, dotée de suspensions adaptatives, permettra de réduire le roulis de 6 % et les vibrations au freinage de 50 %. L'architecture électronique et électrique de Toyota évolue également : elle supportera désormais plus de 300 modules logiciels et permet des mises à jour OTA plus complètes. Enfin, le système de gestion de batterie (BMS) s'appuiera sur l'IA pour le diagnostic, la prévention des défaillances thermiques et la gestion du cycle de vie. En toile de fond en tout cas c'est la stratégie de développement de Toyota qui évolue avec des équipes locales, sous la direction d'ingénieurs chinois. Reste à savoir si ces alliances resteront cantonnées au marché chinois ou si elle s'exporteront. Ce qui est sûr c'est que, comme d'autres constructeurs historiques, Toyota doit adapter ses productions à un marché devenu central si il veut survivre ailleurs.

Luca de Meo quitte la direction de Renault

C'est une énorme surprise : le directeur général du groupe Renault s'en va pour rejoindre Kering, le groupe de luxe et de distribution fondé par François Pinault. C'est une habitude. Après avoir entériné le départ de Carlos Tavares un dimanche soir, le groupe Renault profite lui aussi de la soirée dominicale pour annoncer un autre départ, celui de Luca de Meo. Le Figaro l'a annoncé à 20h et le losange l'a confirmé officiellement quelques minutes plus tard. Selon le quotidien, le Milanais quitterait Renault pour rejoindre Kering, la galaxie de luxe (Gucci, Yves St Lau-



rent, Stella McCartney, etc) fondée par le milliardaire François Pinault et dirigé aujourd'hui par son fils. L'entreprise compte aujourd'hui 47 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 50 milliards.

Une démission plutôt qu'un licenciement ?

L'affaire n'aurait rien d'une mise à l'écart comme celle que Carlos Tavares a pu subir en décembre dernier, et serait le fait de de Meo lui-même. D'ailleurs Jean-Dominique Senard, le président du groupe, ne tarit pas d'éloge ce dimanche soir, affirmant « qu'en plus d'être un capitaine d'industrie exceptionnel, Luca de Meo est aussi un homme créatif, impliqué, passionné et passionnant. À titre personnel, je garderai en mémoire la qualité de nos relations ». On ne saurait mieux rendre hom-

mage à celui qui a tiré le losange du gouffre et lancé sa "Renalution". Évidemment, rien n'a transpiré du côté du groupe, ni même de de Meo lui-même, qui se confiait, 24h avant cette annonce depuis le Mans, en exclusivité pour Caradisiac, sur le devenir de la supercar Alpine. Le seul indice d'une chaise vide chez Kering pourrait se nicher dans le souhait, exprimé par le fils du fondateur, François-Henri Pinault, qui dirige actuellement le groupe, de prendre ses distances.

Les raisons obscures d'un départ

Mais qu'est ce qui a bien pu pousser l'Italien à quitter l'automobile, un secteur où il est impliqué depuis le début de sa carrière, enchaînant les postes chez Toyota, FCA et dans le groupe Volkswagen avant d'atterrir à Boulogne ? Une dégradation générale du secteur ou un gros temps à venir chez Renault ? Les relations compliquées avec Nissan ? la mise en orbite complexe d'Ampère, l'entité électrique du groupe ? On devrait en savoir un peu plus d'ici quelques jours. D'ici-là, la seule chose certaine, c'est que Luca de Meo quittera ses fonctions le 15 juillet prochain. Pile dans un mois.

Mots fléchés

Passé inaperçue Hor des francs (prénom et nom)		Chance		Usé		Couronnement		Poisson		Fleuve côtier			Fils de Noé
		Abri galant				Épuisée				Appareil de levage			
											Lettres pieuses		
											Poissons		
Plus de nourriture				Arme rudimentaire				Plante des Alpes					
Pas du pays								Dedans					
									Fromage hollandais				
									Enveloppe de tissu				
Adverbe de lieu				Aléatoire									Amoureu- sement
Prénom masculin													
				Poisson plat	Trembler		Venelles	Riches					
Agacer								Pronom personnel			Rôles	Archives télévi- suelles	
Calme	Aigreur		Bradype			Adjectif numéral				Résineux			
			Culotte							Ancienne Europe			
								Possède	Nombre				
									Magazine français du week-end				
Mélanger						Nettoierai							
Genie femelle dans les contes						Indif- férence							
personne				Embourbés									Note de musique
				Estuaire									
Retapée								Pays européen		Poème lyrique			
Note de musique										Tunique blanche			
		Il n'est pas noble	Surveillance		Élimé				Petit âne				
Pressant													
Passion							Aurochs		Unique			Engraisa	
					Plante crucifère								
Saison				Cri pour attirer l'attention						Pareil			
				Bouleverse						Notre chère planète qu'il ne faut pas détruire			
Gros véhicule	Amérindien				Nonchalant						Prénom féminin		
	Aigre				Vague								
			Gâtée								Oncle américain		
			Petite quantité								Piécette		
Béton							Lentille bâtarde					Tera- seconde	Génisse
Préambules							Scandium						
								Palmier grimpant					
Erbium			Règle pour tracer des droites			Ville de Bourgogne (Le)							

PÉTROLE

Le Brent frôle les 75 dollars

Les prix du pétrole évoluaient en hausse lundi en début de matinée, poursuivant leur flambée jusqu'à 13% de vendredi, après l'agression de l'entité sioniste contre l'Iran. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord gagnait 0,99% à 74,97 dollars. Le cours du baril de WTI américain grimpait, quant à lui, de 1,15% à 73,82 dollars. Selon des experts du marché, le conflit déclenché par l'entité sioniste contre l'Iran va provoquer "une forte hausse du pétrole".

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco



Mardi 17 juin 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

ACCIDENTS DE LA ROUTE

14 morts et 225 blessés en 24 heures

Quatorze (14) personnes sont décédées et 225 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique lundi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Naama, avec 2 morts et 5 blessés, survenus dans la commune d'El Biod, précise la même source. En outre, le dispositif de la protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 159 interventions pour le sauvetage de 91 personnes d'une mort certaines, 56 personnes ont été traitées sur place et 11 autres ont été évacuées vers les structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant le décès par noyade, dans la wilaya de Mostaganem, de 2 personnes au niveau de la plage Bahara Ouest, dans la commune de Achaacha. Deux autres cas de décès par noyade ont été également enregistrés dans des réserves d'eau, dans les wilayas de Sétif et de Constantine, relève le bilan de la Protection civile.

TRANSPORT MARITIME

Inauguration d'une ligne régulière entre les ports de Bejaia et Sète

La compagnie maritime Italienne Grandi Navi Veloci (GNV) a solennellement inauguré, lundi, une nouvelle ligne régulière entre le port de Bejaia et celui de Sète en France, coïncidant avec l'accostage du car-ferry "Excellent" qui a transporté à son bord 257 passagers et 181 véhicules. Cette mise en service, à laquelle ont pris part de nombreux responsables, dont le secrétaire général du ministère des Transports, Abdelghani Dridi, les représentants de certaines entreprises maritimes nationales et les autorités locales, a été l'occasion de faire connaître ce ferry long courrier qui a bénéficié ces derniers mois d'une modernisation pointue alliant une technologie d'avant-garde et des exigences adaptées aux besoins des voyageurs nationaux. "Nous nous proposons d'offrir un confort et des prestations de l'ordre de l'excellence", a confié à l'APS le conseiller général de la GNV, Franco Fabrizio, qui s'est félicité de l'ouverture de cette escale après celle d'Alger, inaugurée le 4 juin dernier (assurée par le même navire) et des opportunités de partenariats qui s'offrent entre l'Algérie et l'Italie. A ce titre, il a affirmé, qu'un projet similaire devant relier Bejaia au port de Gene (Italie) est à l'étude avec l'objectif de "consolider les rapports entre les deux rives, mais aussi améliorer les prestations de services offertes aux clients grâce à l'apport d'une valeur ajoutée aux normes internationales". Le navire, long de plus de 200 mètres, offre une capacité d'accueil de 2230 passagers et dispose de 450 cabines au confort divers, deux restaurants, une salle de jeu, un espace shopping et bien d'autres services répondant aux exigences des clients.

APN

Adoption de la loi relative à la mobilisation générale

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, à l'unanimité, la loi relative à la mobilisation générale. Le vote s'est déroulé lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, M. Brahim Boughali, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou. Ce texte, qui définit les dispositions relatives à la mobilisation générale prévue à l'article 99 de la Constitution, contribuera à "enrichir le système législatif national permettant de prendre toutes les mesures nécessaires pour bien se préparer à faire face aux dangers potentiels, notamment dans le contexte géostraté-

gique actuel aux niveaux mondial et régional, marqué par des changements effrénés auxquels nous devons nous adapter", avait indiqué le ministre de la Justice. Par ailleurs, les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, la loi relative à l'abaissement de l'âge de la retraite dans le secteur de l'éducation nationale. Le vote du projet de loi complétant la loi 83-12 relative à la retraite s'est déroulée lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, M. Brahim Boughali, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou. Cette loi

visait à permettre aux enseignants des trois cycles (primaire, moyen et secondaire), aux corps d'inspection et aux directeurs d'établissements éducatifs relevant du secteur de bénéficier, à leur demande, d'un départ à la retraite avant l'âge légal. Cette loi prévoit une réduction de trois (3) ans par rapport à l'âge légal de départ à la retraite, fixé à 60 ans pour les hommes, leur permettant ainsi de partir à la retraite à partir de 57 ans, et fixé à 55 ans pour les femmes, leur permettant ainsi de partir à la retraite à 52 ans, sachant que cette réduction ne peut être cumulée avec celle accordée dans le cadre de l'éducation des enfants, prévue à l'article 8 de la loi sur la retraite.

APN

Le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2022 adopté

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, à la majorité le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2022, lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'assemblée. L'adoption s'est déroulée en présence du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, ainsi que de membres du gouvernement. Le texte présente les résultats de l'exécution de la

Loi de finances, qui démontrent que les recettes réalisées en 2022 ont atteint 7244 milliards de DA, alors que les dépenses budgétaires exécutées se sont élevées à 10494 milliards de DA. Pour ce qui est des dépenses, elles ont enregistré une baisse de 1116 milliards de DA par rapport aux prévisions de la Loi de finances complémentaire (LFC) 2022, lesquelles ont été réparties en 7443 milliards de DA de dépenses de fonctionnement et 3050 milliards de DA de dépenses d'équipement, avec un

taux de consommation estimé à 90,4 %. Quant aux comptes spéciaux du Trésor, ils ont enregistré, à la clôture de l'exercice 2022, un solde positif de 2169 milliards de DA, contre 477 milliards de DA à la fin de l'année 2021. Le projet de loi portant règlement budgétaire constitue un instrument essentiel pour vérifier la conformité des prévisions des lois de finances avec les résultats effectifs, ainsi que les conditions d'exécution des mesures liées aux objectifs fixés et l'évaluation de leurs résultats.

FORUM AFRICAIN DE L'ÉNERGIE 2025

Participation de l'Algérie

L'Algérie participe, à partir d'aujourd'hui mardi, aux travaux du Forum africain de l'énergie 2025, organisé dans la ville du Cap, en République d'Afrique du Sud, du 17 au 20 juin 2025. La délégation algérienne à cet important événement continental est conduite par le Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des énergies renouvelables, M. Nourredine Yassa. La délégation comprend des représentants du ministère de l'Énergie, des

Mines et des Énergies renouvelables, ainsi que de hauts cadres du groupe Sonatrach. Le Forum africain de l'énergie est l'un des rendez-vous les plus importants du secteur énergétique sur le continent africain. Il réunit des dirigeants et décideurs, des représentants de gouvernements, de grandes entreprises industrielles et énergétiques, ainsi que des institutions financières internationales, venus de toute l'Afrique et d'ailleurs, pour débattre des défis et op-

portunités liés au développement des projets d'énergie durable et au renforcement de la sécurité énergétique du continent. Selon un communiqué du ministère, le Secrétaire d'État prendra part à plusieurs tables rondes et sessions de haut niveau portant sur les enjeux de la transition énergétique et le développement des projets d'énergies renouvelables en Afrique. En effet, La participation de l'Algérie à ce forum africain majeur s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre

de sa stratégie nationale de transition énergétique, visant à renforcer la coopération avec les pays frères d'Afrique dans le domaine du développement des projets d'énergie durable. Elle ambitionne également de valoriser le potentiel naturel considérable dont dispose l'Algérie, afin d'en faire un acteur clé du système énergétique africain, et de consolider sa position de partenaire stratégique et fiable dans le domaine des énergies renouvelables.

TURQUIE

Erdogan accuse l'entité sioniste de mettre en danger la sécurité de la région

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a accusé lundi l'entité sioniste de mettre en danger la sécurité de toute la région, à la suite des agressions sionistes lancées depuis vendredi dernier contre l'Iran. Lors d'un entretien téléphonique avec son homologue russe, Vladimir Poutine, le président turc a déclaré que "la spirale de violence initiée par les at-

taques (de l'entité sioniste) contre l'Iran met en danger la sécurité de toute la région", a indiqué la présidence turque dans un communiqué, ajoutant que "l'attitude illégale du (dénommé) Netanyahu constitue une menace claire pour le système international". Dans un communiqué publié dans la foulée, le Kremlin a indiqué que MM. Poutine et Erdogan ont exprimé "leur

profonde préoccupation face à la poursuite de l'escalade" entre l'Iran et l'entité sioniste. Les dirigeants se sont prononcés aussi en faveur du "règlement des différends, y compris ceux liés au programme nucléaire iranien, et ce uniquement par la voie diplomatique", a précisé le Kremlin dans son communiqué.